



RAPPORT D'ACTIVITE

2017

2018

Sommaire

Liste des abréviations.....	3
Préface	4
Première partie – Présentation.....	5
1. Les origines	5
2. Les missions	6
3. La composition.....	7
4. L'organisation des travaux.....	12
4.1. L'Assemblée générale	12
4.2. Les Assemblées composées des membres permanents	12
4.3. Les Assemblées composées des membres permanents et de membres additionnels de Sections.....	13
4.4. Le Bureau.....	15
4.5. Les Groupes de travail	15
4.6. Le Secrétariat.....	16
Deuxième partie – Avis.....	17
1. Introduction	17
2. L'évaluation des incidences des projets, des documents d'aménagement et d'autres plans locaux	18
2.1. Les projets soumis à étude d'incidences	18
2.2. Les documents d'aménagement	20
2.3. Les plans locaux	21
3. La politique de l'eau	22
4. La politique des déchets	23
5. La politique des sols	23
6. Les politiques transversales	24
7. Les autres politiques.....	24
8. Les avis d'initiative	25
Troisième partie – Activités des structures et autres réalisations.....	26
1. Les activités des structures	26
1.1. L'Assemblée générale	27
1.2. Le Bureau.....	30
1.3. Les Assemblées thématiques	31
2. Les mandats dans des organes extérieurs	41
3. La publicité des avis.....	42
Annexes.....	43
Annexe 1 – Précisions des missions	43
Annexe 2 – Listes des avis rendus en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement.....	47
Annexe 3 – Listes des avis non remis	54

Liste des abréviations

AV	Avis
CESE	Conseil économique, social et environnemental de Wallonie
CoDT	Code du développement territorial
CS	Courrier sortant
CU2	Certificat d'urbanisme n°2
CWATUP	Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine
CWEDD	Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable
EIE	Etude d'incidences sur l'environnement
ENV	(Pôle) Environnement
GT	Groupe de travail
PAF	Plan d'aménagement forestier
PCA	Plan communal d'aménagement
PdS	Plan de secteur
PE	Permis d'environnement
PI	Permis intégré
PP	Plan et programme
PRU	Périmètre de remembrement urbain
PU	Permis unique
PUM	Plan urbain de mobilité
PUrb	Permis d'urbanisme
PUrb°	Permis d'urbanisation
RIE	Rapport sur les incidences environnementales
RUE	Rapport urbanistique et environnemental
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SAR	Site à réaménager
SCDC	Schéma communal de développement communal
SDC	Schéma de développement communal
SOL	Schéma d'orientation local
SPW	Service public de Wallonie
SSC	Schéma de structure communal
ZACC	Zone d'aménagement communal concerté

Préface

Chers lecteurs,

Le Pôle Environnement reprend, depuis la réforme de la fonction consultative en 2017, les missions précédemment dévolues au Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable (CWEDD), à la Commission consultative des Eaux et à la Commission des Déchets. S'y ajoutent notamment des missions en matière de sol.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de plusieurs législations importantes, telles par exemple le CODT, ont également modifié les missions du Pôle Environnement.

Nous avons ainsi l'honneur de vous présenter le premier rapport d'activité du Pôle qui couvre la période allant du 25 août 2017, date de la première réunion, au 31 décembre 2018.

Au cours des années 2017 et 2018, le Pôle Environnement a remis 186 avis.

L'essentiel de cette période s'est déroulée sous la présidence d'Olivier GUILLITTE, qui a poursuivi ses fonctions jusqu'au 18 octobre 2018, date à laquelle la présidence m'a été confiée. Je traduis ici la voix de l'ensemble des membres du Pôle Environnement pour le remercier chaleureusement d'avoir assumé cette tâche avec compétence, énergie, conviction et enthousiasme. Son assiduité fut sans faille, puisqu'il a présidé ou assisté à plus de 120 réunions, et a toujours œuvré à la recherche de consensus et à la publication d'avis bien argumentés.

Le Pôle a pour mission de conseiller les autorités publiques (Gouvernement wallon, Collèges communaux, Administrations) par des avis sur les politiques environnementales et des avis qui évaluent la prise en compte de l'environnement dans d'autres politiques, ou encore des avis relatifs à des projets particuliers qui ont ceci en commun qu'ils nécessitent la réalisation d'une évaluation environnementale qui doit être jointe au dossier. Tous les avis émis contribuent également à construire l'expérience collective du Pôle.

Les membres, désignés par le Gouvernement sur proposition des structures représentatives de différents acteurs de notre société, se sont toujours efforcés de produire un travail de qualité. Qu'ils soient ici tous vivement remerciés de leur implication passée et à venir !

Le Pôle est assisté par une équipe compétente, organisée et efficace, basée au CESE Wallonie. Merci à toutes et tous !

Les prochaines années seront l'occasion, pour le Pôle, de poursuivre le travail d'amélioration des avis afin d'aider les autorités à décider en connaissance de cause, la priorité allant à la recherche d'un véritable consensus. Idéalement, il convient d'intégrer le point de vue de toutes les parties prenantes, et de construire un nouveau point de vue, enrichi des diverses opinions exprimées. Là réside la plus-value et la richesse de la fonction consultative.

Bonne lecture.

Cécile NEVEN
Présidente

Première partie – Présentation

1. Les origines

- Le Pôle a été créé par le décret du 16 février 2017 modifiant le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative et diverses dispositions relatives à la fonction consultative ; il est entré en application le 5 juillet 2017 et la première réunion du Pôle s'est tenue le 25 août 2017.
- Il intègre les missions des organismes qui le fondent, à savoir :
 - le CWEDD ;
 - la Commission consultative de l'Eau ;
 - la Commission des Déchets ;
 - et la Commission Environnement du CESE Wallonie.

Première réunion du Pôle - Extrait de la Revue Wallonie (CESE Wallonie - n° 135 - Octobre 2017)



Les décrets relatifs à la rationalisation de la fonction consultative ont été votés par le Parlement wallon. Cette réforme vise une plus grande cohérence et une meilleure efficacité de la fonction consultative.

Cette fonction consultative s'organisera autour de plusieurs axes

- le Conseil économique et social de Wallonie ;
- 7 Pôles thématiques : Aménagement du territoire, Energie Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique, Ruralité ;
- les Conseils spécialisés et les Commissions d'agrément dans le domaine de l'Emploi et de la Formation.

La mise en œuvre concrète de la réforme est en cours, le Gouvernement wallon devant encore désigner les membres de certains Pôles. A ce jour, le Pôle Environnement a été mis en place, lors d'une séance officielle qui a eu lieu le vendredi 25 août, en présence de représentants du Ministre wallon de l'Environnement.



2. Les missions

- Le Pôle est chargé de remettre des avis dans différentes matières relatives à l'environnement à la demande du Gouvernement wallon, du Parlement wallon, de l'Administration régionale, de Collèges communaux ou d'initiative.
- Les divers dossiers à traiter sont les suivants :
 - 1° les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement ;
 - 2° les avant-projets de décrets et d'arrêtés relatifs à l'environnement, à la politique de l'eau, des déchets et des sols ;
 - 3° les dossiers prévus par le Code de l'Environnement et notamment :
 - les demandes de permis soumises à étude des incidences sur l'environnement (permis d'environnement, unique, intégré, d'urbanisme, d'urbanisation) ;
 - le rapport sur l'état de l'environnement wallon ;
 - le plan de gestion des déchets-ressources ;
 - le programme wallon de réduction des pesticides ;
 - les plans de gestion par district hydrographique ;
 - le plan de gestion des risques d'inondation ;
 - le programme de gestion durable de l'azote en agriculture ;
 - les incidences transfrontières des projets, plans et programmes ;
 - les conventions environnementales ;
 - 4° les dossiers prévus par le Code du Développement territorial :
 - le schéma de développement du territoire ;
 - les plans de secteur ;
 - les schémas communaux, pluri-communaux et d'orientation locaux ;
 - 5° les dossiers prévus par d'autres législations, et notamment :
 - les plans d'aménagement forestier ;
 - les aménagements fonciers ruraux ;
 - les plans urbains de mobilité ;
 - les parcs naturels ;
 - le plan air-climat-énergie ;
 - le programme wallon de développement rural ;
 - le schéma régional de développement commercial et les schémas communaux de développement commercial.

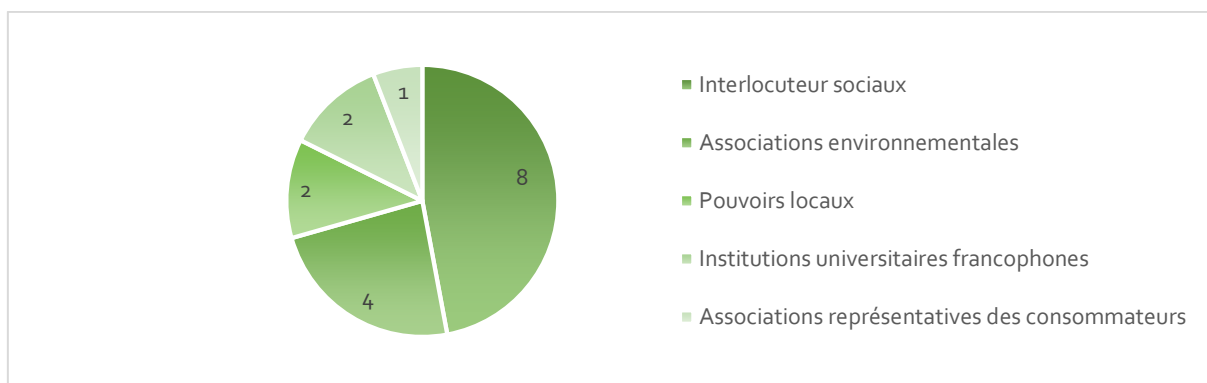
Note :

- Les missions sont fixées par le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative. Elles sont présentées de manière plus précise dans l'annexe 1.

3. La composition

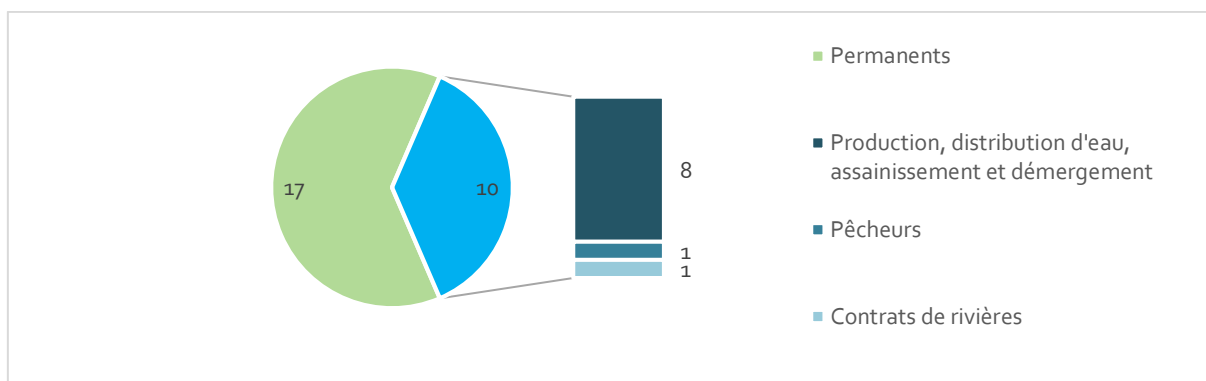
- Divers acteurs de la société présentant des compétences dans le domaine de l'environnement composent le Pôle Environnement.
- Le Pôle est composé de 17 membres permanents :
 - 8 représentants des interlocuteurs sociaux, sur proposition du CESE Wallonie ;
 - 4 représentants des associations environnementales reconnues en vertu du Code de l'Environnement ;
 - 2 représentants des pouvoirs locaux, sur proposition de l'Union des villes et communes de Wallonie ;
 - 2 membres, issus des Universités actives en Wallonie et reconnues à l'article 10 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, qui peuvent être proposés par l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur, dont les compétences doivent couvrir l'un des domaines suivants :
 - écologie, sciences naturelles ;
 - agronomie, sylviculture, ressources du sous-sol ;
 - économie et droit de l'environnement ;
 - sciences appliquées : pollutions industrielles, gestion des eaux, gestion de la qualité de l'air, gestion des déchets ;
 - santé publique, toxicologie ;
 - 1 représentant des consommateurs, sur proposition des associations représentatives des consommateurs.

Composition de base = 17 membres permanents



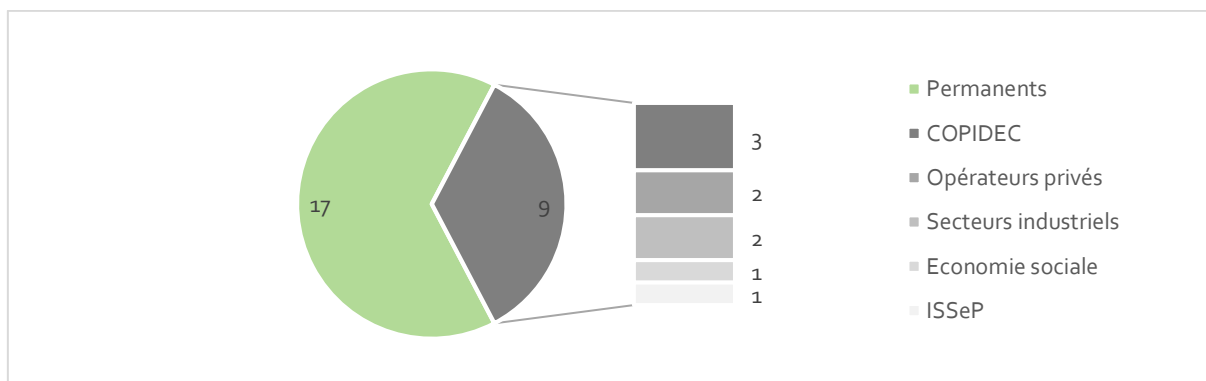
- En cas de dossier relatif à la politique de l'eau, siège au sein du Pôle, la Section « Eau », composée de 10 membres additionnels :
 - 8 membres représentant le secteur de la production et de la distribution d'eau, de l'assainissement et du démergement, sur proposition d'Aquawal ;
 - 1 représentant des organisations représentatives des pêcheurs ;
 - 1 représentant des contrats de rivières.

Composition « Eau » = 17 membres permanents + 10 membres additionnels de la Section « Eau »



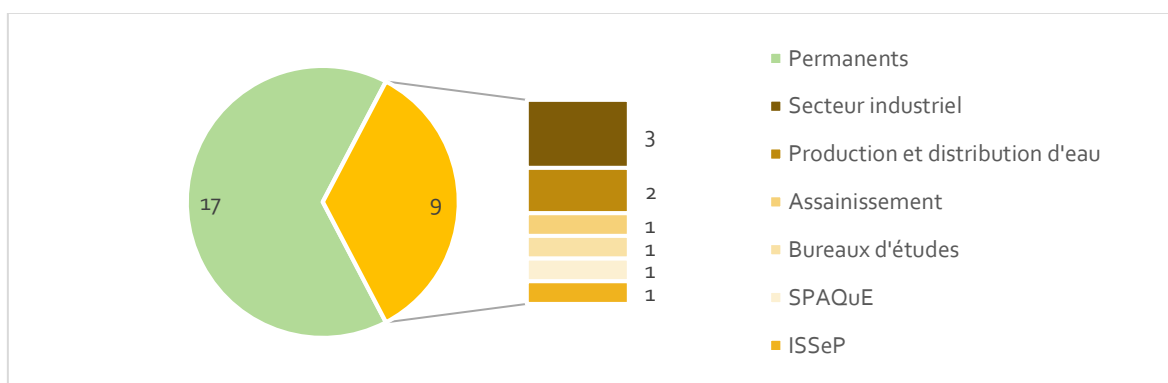
- En cas de dossier relatif à la politique des déchets, siège au sein du Pôle, la Section « Déchets », composée de 9 membres additionnels :
 - 3 représentants de la Conférence permanente des intercommunales wallonnes de gestion des déchets (COPIDEC) ;
 - 2 représentants des associations professionnelles des opérateurs de droit privé du secteur des déchets ;
 - 2 représentants des secteurs de la chimie, des cimenteries, de l'électricité, des fabrications métallurgiques, de la construction, de la sidérurgie, de l'industrie de la récupération de l'emballage ou du traitement des déchets et dont le secteur n'est pas représenté par les interlocuteurs sociaux ;
 - 1 représentant de l'économie sociale active dans le secteur de l'environnement ;
 - 1 représentant de l'Institut scientifique de Service public (ISSeP).

Composition « Déchets » = 17 membres permanents + 9 membres additionnels de la Section « Déchets »



- En cas de dossier relatif à la politique des sols, siège au sein du Pôle, la Section « Sols », composée de 9 membres additionnels :
 - 3 représentants du secteur industriel ;
 - 2 représentants d’organismes chargés de la production et de la distribution d’eau, sur proposition d’Aquawal ;
 - 1 représentant de l’association professionnelle représentant le secteur de l’assainissement des sols ;
 - 1 représentant de l’association professionnelle représentant le secteur des bureaux d’études ;
 - 1 représentant de la Société publique d’Aide à la Qualité de l’Environnement (SPAQuE) ;
 - 1 représentant de l’Institut scientifique de Service public (ISSeP).

Composition « Sols » = 17 membres permanents + 9 membres additionnels de la Section « Sols »



Notes :

- ☐ La composition du Pôle est fixée par le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative (article 2/4, §§ 2, 3 4 et 5).
- ☐ Tous les membres sont désignés par le Gouvernement pour une période de 5 ans.
- ☐ Dans les Sections « Eau », « Déchets » et « Sols », il y a 1 membre supplémentaire représentant d’associations d’agriculteurs, d’horticulteurs et d’éleveurs, si le secteur n’est pas représenté par les interlocuteurs sociaux.
- ☐ Les compositions de base et des trois Sections doivent respecter le décret du 27 mars 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs (deux tiers au maximum des membres sont du même sexe). Vu l’impossibilité de remplir l’obligation des deux-tiers lors des deux premiers appels à candidatures, celle-ci sera réévaluée à l’occasion des prochains remplacements.

Membres permanents au 31 décembre 2018

Membre effectif	Membre suppléant
Interlocuteurs sociaux	
Cécile NEVEN ¹ (UWE)	Dominique DEFRISE (UWE)
Sébastien LOISEAU ² (UWE)	Carine LAMBERT (UWE)
Andréa ROSSI ³ (FWA)	Sognia ANGELOZZI (UNIPSO)
Bernard DECOCK (FWA)	Caroline DECOSTER (FWA)
Lydie GAUDIER (FGTB)	Evelyne JADOUL (FGTB)
Olivier BONFOND (FGTB)	Bruno PONCELET (FGTB)
Véronique THIRIFAYS (CSC)	Christian PETERS (CSC)
François SANA (CSC)	Charline WANDJI-MBATCHOU (CGSLB)
Associations environnementales	
Gaëlle WARNANT (IEW)	Joëlle PIRAUX (IEW)
Audrey MATHIEU (IEW)	Lionel DELVAUX (IEW)
Olivier GUILLITTE (IEW)	Jean-François PÜTZ (IEW)
Bernard EVERS (IEW)	Marie CORS (IEW)
Pouvoirs locaux	
Gwenaël DELAITE (UVCW)	Arnaud RANSY (UVCW)
Claude PUTS (UVCW)	Christel TERMOL (UVCW)
Institutions universitaires	
Célia JOAQUIM-JUSTO ⁴ (ULiège)	Philippe SONNET ⁵ (UCLouvain)
Marie-Françoise GODART (ULB)	Xavier THUNIS ⁶ (UNamur)
Consommateurs	
Mathilde DE BECKER ⁷ (AB-REOC)	Caroline SAUVEUR (AB-REOC)

Membres additionnels de la Section « Eau » au 31 décembre 2018

Membre effectif	Membre suppléant
Secteur de la production et de la distribution de l'eau, de l'assainissement et du démergement	
Michel LEJEUNE (AIVE)	Isabelle MASSART (In-BW)
Jean-Michel COMPERE (CILE)	David CHARLET (IDEA)
Jean-Marc STEVENS (INASEP)	Sylvie VAN GOETHEM (IGRETEC)
Jean-Pierre SILAN (AIDE)	Bernard VERHOYE (IPALLE)
Annick MALEMPREZ (SWDE)	Stéphanie NOEL ⁸ (SWDE)
Sylvie VERTONGEN (AQUAWAL)	Cédric PREVEDELLO (AQUAWAL)
Dimitri KLEYKENS (SPGE)	Christian DIDY (SPGE)
Nicolas GROMMERSCH (SPGE)	Hélène LEBEAU ⁹ (SPGE)
Pêcheurs	
Lucien HENRY (Fédération sportive des pêcheurs francophones)	Benoît SOTTIAUX (Fédération sportive des pêcheurs francophones)
Contrats de rivière	
_ ¹⁰	Elodie BOUTIQUE ¹¹ (Contrat de rivière Haine)

¹ En remplacement d'André LEBRUN (UWE) - AGW du 24/07/2018

² En remplacement de Benoît LUSSIS (UWE), démissionnaire le 26/03/2018 - AGW du 24/07/2018.

³ En remplacement de Christian HICK (FWA), démissionnaire le 31/01/2018 - AGW du 24/07/2018.

⁴ En remplacement de Nathalie SCHIFFINO (UCLouvain), démissionnaire le 27/01/2018 - AGW du 24/07/2018.

⁵ En remplacement de Pierre CORNUT (UMons), démissionnaire le 24/04/2018 - AGW du 24/07/2018.

⁶ En remplacement de Vincent HALLET (UNamur), démissionnaire le 19/02/2018 - AGW du 24/07/2018.

⁷ En remplacement de Steve BRAEM (AB-REOC), démissionnaire le 30/06/2018 - AGW du 24/07/2018.

⁸ En remplacement de Marc CLOSSET (SWDE) - AGW du 24/07/2018.

⁹ En remplacement d'Isabelle HAENECOUR (SPGE) - AGW du 24/07/2018.

¹⁰ Mandat vacant en vue de remplacer Stéphane ABRAS (Contrat de rivière Haute-Meuse), démissionnaire le 31/07/2018.

Membres additionnels de la Section « Déchets » au 31 décembre 2018

Membre effectif	Membre suppléant
<i>COPIDEC</i>	
Marie-Christine NOSSENT (INTRADEL)	Pierre COLLIGNON (AIVE)
Laurent DUPONT (IPALLE)	Etienne OFFERGELD (In-BW)
Eddy GIRARDJ (COPIDEC)	Véronique ARNOULD (BEP)
<i>Opérateurs de droit privé du secteur des déchets</i>	
Cédric SLEGGERS (COBEREC-GO ₄ Circle)	Yves DECELLE (SUEZ)
Marie VAN BREUSEGEM (COBEREC-GO ₄ Circle)	_12
<i>Secteurs</i>	
Aymé ARGELES (CCW)	Laurent EVRARD ¹³ (FEBELCEM)
Ann NACHTERGAELE (FEVIA)	Géraldine VERWILGHEN (COMEOS)
<i>Economie sociale</i>	
Christine CORADOSSI (RES-SOURCES)	Virginie DETIENNE ¹⁴ (RES-SOURCES)
<i>ISSeP</i>	
Emerance BIETLOT	Xavier VEITHEN

Membres additionnels de la Section « Sols » au 31 décembre 2018

Membre effectif	Membre suppléant
<i>Secteur industriel</i>	
André LEBRUN ¹⁵ (UWE)	Hélène DELLOGE ¹⁶ (CCW)
Emilie BUTAYE ¹⁷ (inDUfed)	Marc TILMANT ¹⁸ (AKZO NOBELS CHEMICALS)
Stéphane ORLOFFE ¹⁹ (ENGIE/ELECTRABEL)	Pierre GILSON (NLMK)
<i>Organismes chargés de la production et de la distribution d'eau</i>	
Annick MALEMPREZ (SWDE)	Bénédicte BOUW ²⁰ (CILE)
Christian DIDY (SPGE)	Benoît PIRON (AIDE)
<i>Secteur de l'assainissement des sols</i>	
Jean-Philippe GUILMOT (ASENAS)	PoI VAN DE VYVERE (ASENAS)
<i>Secteur des bureaux d'études</i>	
Jean-Marc LAMBERT (FEDEXSOL)	Olivier PONZODA (FEDEXSOL)
<i>SPAQuE</i>	
Clément LAURENT ²¹	André LOX ²²
<i>ISSeP</i>	
Catherine COLLART	Christophe LAMBERT

¹¹ Pas de proposition préalable à l'AGW du 17/08/2017 - AGW du 24/07/2018.

¹² Stéphanie THOMAES (STEVENS RECYCLING) a démissionné le 5/10/2018.

¹³ En remplacement de Sébastien LOISEAU (FEBELCEM), démissionnaire le 25/05/2018 - AGW du 24/07/2018.

¹⁴ En remplacement de Cécile PATRIS (RES-SOURCES), démissionnaire le 11/06/2018 - AGW du 24/07/2018.

¹⁵ En remplacement de Cécile NEVEN (UWE) - AGW du 24/07/2018.

¹⁶ En remplacement d'Aymé ARGELES (CCW) - AGW du 24/07/2018.

¹⁷ En remplacement de Marc TILMANT (AKZO NOBEL CHEMICALS) - AGW du 24/07/2018.

¹⁸ En remplacement d'Emilie BUTAYE (inDUfed) - AGW du 24/07/2018.

¹⁹ En remplacement de Michel VANDER GUCHT, démissionnaire le 31/12/2017 - AGW du 24/07/2018.

²⁰ En remplacement de David SCHYNS (CILE) - AGW du 24/07/2018.

²¹ En remplacement de Pierre DENGIS - AGW du 24/07/2018.

²² En remplacement de Philippe MATHIEU - AGW du 24/07/2018.

4. L'organisation des travaux

- Pour lui permettre d'exercer au mieux ses missions, le Pôle comprend une Assemblée générale, cinq Assemblées thématiques, un bureau et des groupes de travail.
- L'administration est assurée par un Secrétariat.

4.1. L'Assemblée générale

- L'Assemblée générale est composée des membres permanents et additionnels des Sections « Eau », « Déchets » et « Sols ».
- Elle est chargée notamment de :
 - l'adoption du règlement d'ordre intérieur (à approuver par le Gouvernement wallon) ;
 - l'adoption du rapport d'activité.

4.2. Les Assemblées composées des membres permanents

- Pour des raisons d'organisation, deux Assemblées composées des membres permanents ont été créées.

4.2.1. L'Assemblée « Evaluation des incidences sur l'environnement »

- Tous les dossiers relatifs à l'examen de projets et plans localisés, intégrés ou non dans un plan d'ensemble lui sont confiés, et notamment :
 - les demandes de permis soumises à étude des incidences sur l'environnement (permis d'environnement, unique, intégré, d'urbanisme, d'urbanisation) ;
 - les incidences transfrontières des projets ;
 - les plans de secteur ;
 - les schémas communaux, pluri-communaux et d'orientation locaux ;
 - les plans d'aménagement forestier ;
 - les aménagements fonciers ruraux ;
 - les plans urbains de mobilité ;
 - les parcs naturels ;
 - les schémas communaux de développement commercial.

4.2.2. L'Assemblée « Politique générale »

- Tous les dossiers, autres que ceux mentionnés ci-avant et ci-après, lui sont confiés, et notamment :
 - les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement ;
 - les décrets et arrêtés ;
 - la politique du développement durable en lien avec l'environnement et notamment la stratégie wallonne de développement durable ;
 - le rapport sur l'état de l'environnement wallon ;
 - le programme wallon de réduction des pesticides ;
 - les incidences transfrontières des plans et programmes ;
 - les conventions environnementales ;
 - le schéma de développement du territoire ;
 - le plan air-climat-énergie ;
 - le programme wallon de développement rural ;
 - le schéma régional de développement commercial ;
 - les autres plans et programmes soumis à l'évaluation des incidences.

4.3. Les Assemblées composées des membres permanents et de membres additionnels de Sections

4.3.1. L'Assemblée « Eau »

- Tous les dossiers relatifs à la politique de l'eau sont confiés à l'Assemblée « Eau », et notamment :
 - les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement en matière d'eau ;
 - les décrets et arrêtés relatifs à la politique de l'eau ;
 - les tâches qui sont confiées au Pôle par le Code de l'Eau ;
 - le plan de gestion du bassin hydrographique wallon ;
 - le plan de gestion des risques d'inondation ;
 - le programme de gestion durable de l'azote en agriculture ;
 - les incidences transfrontières des plans et programmes en matière d'eau.

4.3.2. L'Assemblée « Déchets »

- Tous les dossiers relatifs à la politique des déchets sont confiés à l'Assemblée « Déchets », et notamment :
 - les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement en matière de déchets ;
 - les décrets et arrêtés relatifs à la politique des déchets ;
 - le plan de gestion des déchets-ressources ;
 - les incidences transfrontières des plans et programmes en matière de déchets ;
 - les conventions environnementales relatives à la politique des déchets.

4.3.3. L'Assemblée « Sols »

- Tous les dossiers relatifs à la politique des sols sont confiés à l'Assemblée « Sols », et notamment :
 - les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement en matière de sols ;
 - les décrets et arrêtés relatifs à la politique des sols ;
 - le programme d'action pour la qualité des sols ;
 - les incidences transfrontières des plans et programmes en matière des sols ;
 - les conventions environnementales relatives à la politique des sols.

4.4. Le Bureau

- Le Bureau est chargé d'organiser les travaux du Pôle, sans pouvoir de décision en ce qui concerne ses missions.
- Le décret du 16 février 2017 n'a pas fixé la composition du Bureau. En vue d'organiser au mieux les travaux sans transition, la première Assemblée générale a désigné, sur proposition du Ministre de l'Environnement, les personnes ayant assuré une (Vice-) Présidence dans les organes fusionnés.

Composition du Bureau provisoire (du 25 août 2017 au 18 octobre 2018)

Fonction	Membre
<i>Président f.f. du Pôle</i>	Olivier GUILLITTE (Permanent - IEW)
<i>Président f.f. de l'Assemblée « Politique générale »</i>	Bernard DECOCK (Permanent - FWA)
<i>Vice-présidente f.f. de l'Assemblée « Politique générale »</i>	Lydie GAUDIER (Permanent - FGTB)
<i>Président f.f. de l'Assemblée « Evaluation des incidences sur l'environnement »</i>	Claude PUTS (Permanent - UVCW)
<i>Présidente f.f. de l'Assemblée « Eau »</i>	Sylvie VERTONGEN (Section « Eau » - AQUAWAL)
<i>Présidente f.f. de l'Assemblée « Déchets »</i>	Ann NACHTERGAELE (Section « Déchets » - Secteur industriel)
<i>Président f.f. de l'Assemblée « Sols »</i>	Michel VAN DER GUCHT (Section « Sols ») ²³
<i>Président du G.T.R.O.I.</i>	André LEBRUN (Permanent - UWE)

- Depuis le 19 octobre 2018, date d'entrée en vigueur de l'arrêté du 24 juillet 2018 fixant notamment la composition du Bureau, la composition de celui-ci est reprise ci-dessous.

Composition du Bureau (du 18 octobre 2018 au 31 décembre 2018)

Fonction	Membre
<i>Présidente</i>	Cécile NEVEN (Permanent - UWE)
<i>Premiers Vice-président.e.s</i>	Audrey MATHIEU (Permanent - IEW)
	Claude PUTS (Permanent - UVCW)
<i>Vice-président.e.s</i>	Clément LAURENT (Section « Sols » - SPAQuE)
	Ann NACHTERGAELE (Section « Déchets » - FEVIA)
	Sylvie VERTONGEN (Section « Eau » - AQUAWAL)

4.5. Les Groupes de travail

- Les Assemblées peuvent constituer des Groupes de travail auxquels elles soumettent l'examen d'une question particulière.
- Dans un souci d'organisation, le Bureau peut créer des groupes de travail, au sein de l'Assemblée générale, d'une Assemblée thématique ou de plusieurs Assemblées thématiques.

²³ Démissionnaire le 31/12/2017.

4.6. Le Secrétariat

- Le CESE Wallonie assure le Secrétariat du Pôle.
- Le Secrétariat remplit toutes les missions qui lui sont confiées par les dispositions qui régissent le fonctionnement et l'organisation du Pôle.

Composition du Secrétariat au 31 décembre 2018

Agent et fonction	Affectation principale
Secrétaires (5,5 ETP)	
Sébastien COOLS, géographe	Evaluation des incidences Politiques des sols et des déchets
Gérard FABRINETTI, sociologue	Politiques de l'eau, des déchets et des sols
Anne-Catherine KLINKENBERG*, géographe (en interruption de carrière depuis août 2018)	Evaluation des incidences
Stéphanie LANGE, géographe	Politiques générale et de l'eau
Ingrid LUTTERI*, architecte urbaniste	Evaluation des incidences
Geoffrey MELOTTE, biologiste (depuis août 2018, en remplacement d'A.-C. KLINKENBERG)	Evaluation des incidences
Cynthia RAGOEN*, biologiste	Evaluation des incidences
Frédéric ROUXHET, ingénieur agronome	Coordination Politique générale
Assistants administratives (1 ETP)	
Tonia BOUNAMEAU* Chiran FREROTTE* (de mars à août 2018) Isabelle HUYSMANS* (jusqu'en janvier 2018 †)	

* Les agents annotés font également partie du Secrétariat du Pôle Aménagement du territoire.

Note relative aux principales missions du Secrétariat

Entre autres, le Secrétariat est chargé :

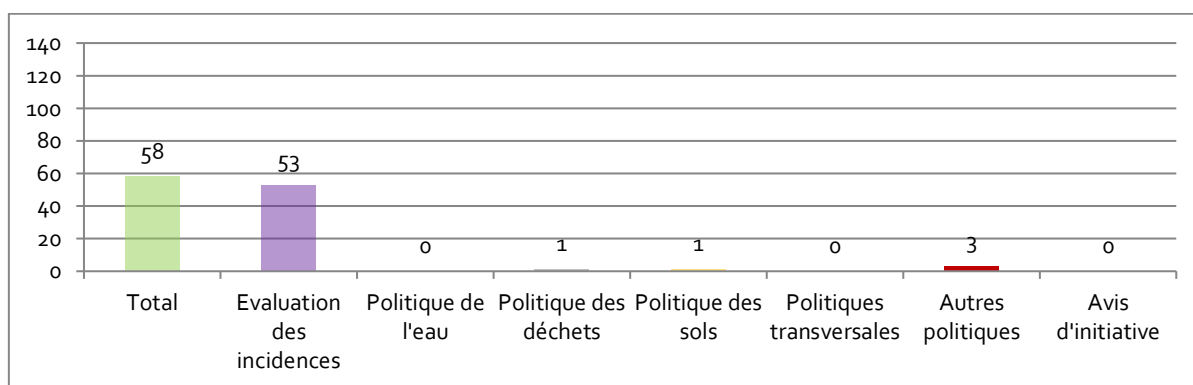
- de préparer les réunions et les ordres du jour ;
- d'assurer la collecte de la documentation et des informations utiles aux travaux, et de prendre tout contact nécessaire au bon déroulement des travaux ;
- d'assurer le suivi des décisions ;
- d'assurer la rédaction des procès-verbaux, avis (sur base des contributions des membres) et autres documents ;
- de conserver les archives du Pôle ;
- de gérer la correspondance ;
- d'assurer les obligations du Pôle en matière de publicité active et passive ;
- d'assurer l'opérationnalisation des actions de communication.

Deuxième partie – Avis

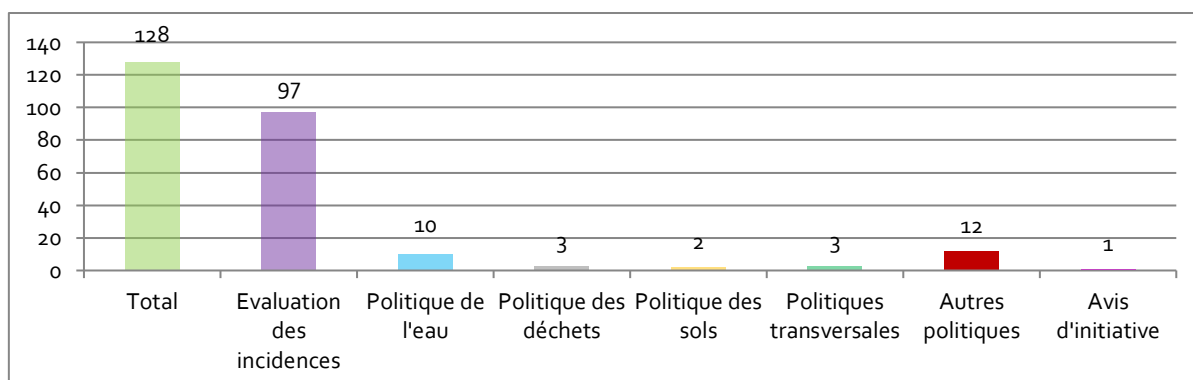
1. Introduction

- Cette deuxième partie présente les 186 avis rendus par le Pôle du 25/08/2017 au 31/12/2018, dont 178 ont été adoptés à l'unanimité. Tous les avis sont téléchargeables sur le site Internet du CESE Wallonie (www.cesewallonie.be), à l'exception de ceux relatifs à l'agrément²⁴ des auteurs d'études d'incidences.
- Ces avis sont classés par types de dossiers :
 - 150 avis sont relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement, soit plus de 80 % des avis ;
 - 35 avis sont relatifs aux politiques de l'eau, des déchets, des sols, transversales et à d'autres politiques ;
 - 1 avis a été remis à l'initiative du Pôle.

Avis rendus en 2017 par types de dossiers



Avis rendus en 2018 par types de dossiers



²⁴ Ils peuvent comprendre des données confidentielles et ne sont donc pas soumis à publicité.

2. L'évaluation des incidences des projets, des documents d'aménagement et d'autres plans locaux

- Le Pôle est notamment consulté sur les demandes d'agrément des bureaux d'études habilités à réaliser des EIE et sur les projets soumis à EIE. Il est également interrogé sur des documents en matière d'aménagement du territoire et d'autres plans locaux.

2.1. Les projets soumis à étude d'incidences

2.1.1. L'agrément des auteurs d'études d'incidences

- En 2017, le Pôle a rendu 13 avis adoptés à l'unanimité (la liste est reprise en annexe 2.a).
- En 2018, le Pôle n'a pas rendu d'avis (voir Troisième partie, point 1.3.).

Notes :

- Les études d'incidences sur l'environnement doivent être réalisées par des auteurs agréés. L'agrément est octroyé par le Ministre de l'Environnement pour une ou plusieurs des 8 catégories de projets repris ci-dessous.

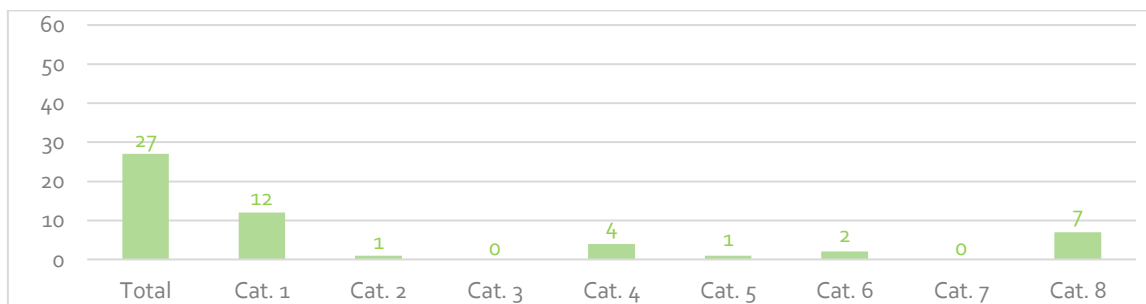
Catégorie	Projet
1	Aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs
2	Projets d'infrastructure, en ce y compris le transport et les communications
3	Mines et Carrières
4	Processus industriels relatifs à l'énergie
5	Processus industriels de transformation de matières
6	Gestion des déchets
7	Gestion de l'eau (captage, épuration, distribution et traitement)
8	Permis liés à l'exploitation agricole

- Le délai de rigueur de remise d'avis est de 30 jours.
- Les avis sont transmis au SPW Environnement.
- Au 31/12/2018, 44 bureaux d'études sont agréés.
- Lorsque le Pôle juge une ou plusieurs étude(s) d'incidences insuffisante(s) ou incomplète(s), il peut proposer au Ministre de l'Environnement d'adresser un avertissement à l'auteur d'étude. Le Pôle n'a adressé aucune demande d'avertissement.

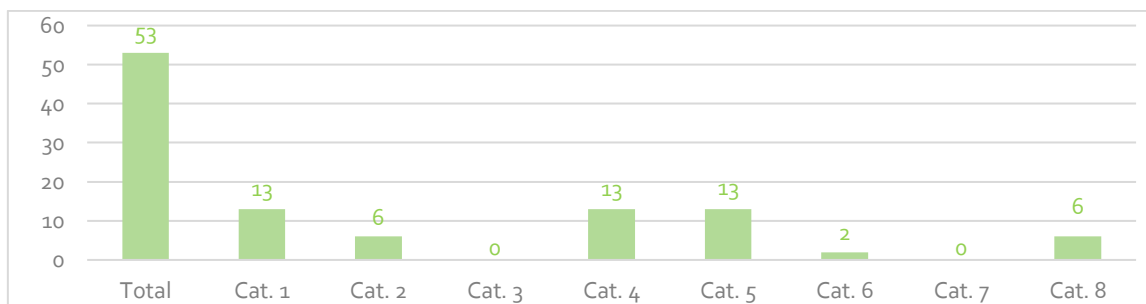
2.1.2. Les projets soumis à étude d'incidences

- En 2017 et 2018, le Pôle a rendu respectivement 27 et 53 avis sur des demandes de permis soumises à EIE. Les graphiques repris ci-dessous présentent la répartition pour chacune des 8 catégories de projets précisées au point 2.1.1.
- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité sauf trois.
- Les listes des avis rendus sont reprises en annexe 2.b et c.

Avis 2017 relatifs aux projets soumis à EIE



Avis 2018 relatifs aux projets soumis à EIE



- Le Pôle a par ailleurs rendu 5 avis sur recours de permis de classe 1 en 2018, dont un n'a pas été adopté à l'unanimité (voir annexe 2.d).

Notes :

- ☐ Les délais de rigueur de remise d'avis varient en fonction du type de projet (voir tableau ci-dessous).

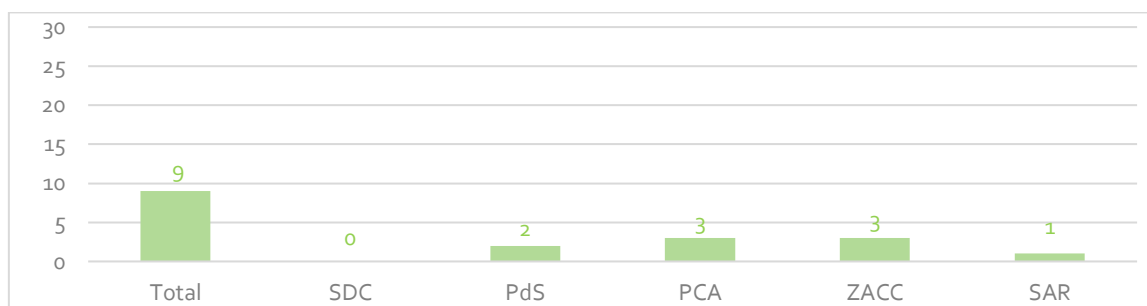
Projet soumis à EIE	Référence légale		Délai (jours)
Etablissements de classe 1	Décret relatif au PE	Articles 30 ^(PE) et 91 ^(PU)	60
Etablissements de classe 2			30
Etablissements temporaires et établissements d'essai		Article 39	20
PUrb et PUrb°	CoDT	Article D.I.16, § 3	30
Procédure de recours	Arrêté relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret relatif au PE	Article 52	
- Classe 1			40
- Classe 2			20

- ☐ Les avis sont transmis aux autorités qui ont consulté le Pôle (fonctionnaires techniques, délégués, sur recours et communes).

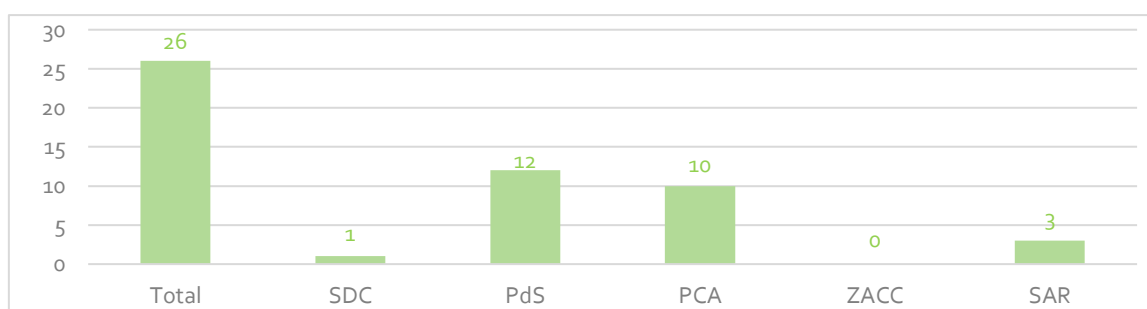
2.2. Les documents d'aménagement

- En 2017 et 2018, le Pôle a rendu respectivement 9 et 27 avis sur des documents d'aménagement soumis à évaluation des incidences. Les graphiques repris ci-dessous présentent la répartition par type de document.
- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité.
- Les listes des avis rendus sont reprises en annexe 2.e et f.

Avis 2017 relatifs aux documents d'aménagement



Avis 2018 relatifs aux documents d'aménagement



- Le Pôle a par ailleurs rendu 1 avis sur le contenu du RIE d'un projet de périmètre urbain (non obligatoire).

Notes :

- ☐ Le CoDT est entré en application le 1^{er} juin 2017. Le Pôle a donc encore traité des dossiers relevant du CWATUP.
- ☐ Les délais de rigueur de remise d'avis varient en fonction du type de projet (voir tableau ci-dessous).

Type d'avis	Référence légale	Délai (jours)
Contenu RIE des projets		
	CoDT – Art. D.VIII.33, § 4	30
Projets et RIE		
PdS	CWATUP - Art.43, § 4 CoDT – D.II.49	60
PCA	CWATUP – Art. 51, § 3	60
SOL	CoDT – Art. D.II.12	30
SDC	CoDT – Art. D.II.7	45
SAR	CWATUP – Art. 169, § 2	30
ZACC	CWATUP – Art. 33, § 3	30

- ☐ Les avis sont transmis aux autorités qui ont consulté le Pôle (fonctionnaires du SPW Territoire, communes).

2.3. Les plans locaux

2.3.1. Les plans d'aménagement forestier, les aménagements fonciers ruraux et les parcs naturels

- En 2017 et 2018, le Pôle a rendu 14 avis :
 - 2 avis sur des exemptions de RIE d'aménagements fonciers ruraux ;
 - 4 avis sur des projets de RIE de plans d'aménagement forestier ;
 - 1 avis sur un projet de contenu de RIE d'un parc naturel ;
 - 7 avis sur des projets de plans accompagnés de leur RIE (6 plans d'aménagement forestier et 1 aménagement foncier rural).
- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité.
- Les listes des avis rendus sont reprises en annexe 2.g et h.

Notes :

- ☐ Les délais de rigueur de remise d'avis varient en fonction du type de demande d'avis (voir tableau ci-dessous).

Type de demande d'avis	Référence légale	Délai (jours)
	Code de l'Environnement - Livre I ^{er}	
Exemption du RIE	D.53, § 2, 2 ^{ème} alinéa	30
Projet de contenu du RIE	D.56, § 4	30
Projet de plan et RIE	D.57, § 3	60

- ☐ Les avis sont transmis aux autorités qui ont consulté le Pôle (fonctionnaires du SPW Agriculture, Environnement ou Nature).

2.3.2. Les plans urbains de mobilité

- Le Pôle a rendu à l'unanimité un avis sur le projet de contenu du RIE du projet de plan urbain de mobilité de Liège et un avis sur ce même plan, accompagné de son RIE (voir annexe 2.h).

Notes :

- ☐ Les délais de rigueur de remise d'avis varient en fonction du type de demande d'avis (voir tableau ci-dessous).

Type d'avis	Référence légale	Délai (jours)
	Décret relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales	
Exemption du RIE	Art. 28, alinéa 1	30
Projet de contenu du RIE	Art. 29, alinéas 2 et 3	30
Projet de plan et RIE	Art. 6, § 2	45

- ☐ Les avis sont transmis aux autorités qui ont consulté le Pôle (fonctionnaires du SPW Mobilité).

3. La politique de l'eau

- Le Pôle a rendu 10 avis sur des dossiers relatifs à la politique de l'eau (voir la liste ci-dessous).
- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité sauf celui portant sur « le contrat de service d'assainissement industriel » (ENV.18.87.AV).
- 2 avis ont été préparés conjointement avec un autre organisme consultatif.

Avis relatifs à la politique de l'eau

Date et référence	Dossier par demandeur
Ministre de l'Environnement, M. Carlo DI ANTONIO	
13/02/2018 ENV.18.15.AV	Avant-projet d'arrêté relatif à l'agrément et aux conditions d'utilisation des systèmes de traitement des effluents phytopharmaceutiques
13/02/2018 ENV.18.16.AV	Avant-projet d'arrêté modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, et relatif à l'ajustement des valeurs seuils de bon état des eaux souterraines concernant certains métabolites de pesticides ainsi qu'au renforcement de la procédure en cas de dépassement de la norme en pesticide
27/08/2018 ENV.18.78.AV	Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'agrément des personnes effectuant un forage ou un équipement de puits destiné à une future prise d'eau souterraine, à l'installation de sondes géothermiques, à la reconnaissance géologique, à la prospection, à l'implantation de piézomètres et modifiant divers arrêtés
14/09/2018 ENV.18.87.AV	<u>Avis conjoint avec le Comité de Contrôle de l'Eau</u> Avant-projet d'arrêté adoptant le modèle de contrat de service d'assainissement industriel et modifiant diverses dispositions du Code de l'Eau et de l'arrêté du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
28/09/2018 ENV.18.97.AV	Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, et instaurant une certification "EAU" des bâtiments, dénommée "CertIBEau"
28/09/2018 ENV.18.98.AV	Avant-projet d'arrêté modifiant le Livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, en vue d'améliorer la protection des prises d'eau de surface potabilisable et des prises d'eau souterraine
13/11/2018 ENV.18.114.AV	<u>Avis conjoint avec le Pôle Ruralité</u> (Sections « Agriculture, agroalimentaire et alimentation », « Nature » et « Pêche ») Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, et relatif à la protection de la ressource en eau
Ministre de la Forêt, M. René COLLIN	
29/11/2018 ENV.18.120.AV	Projet d'arrêté relatif à l'utilisation d'huile biodégradable en forêt
Société publique de la gestion de l'eau (SPGE)	
8/05/2018 ENV.18.49.AV	Projets de 53 modifications de plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH)
3/10/2018 ENV.18.102.AV	Projets de 10 modifications de PASH

4. La politique des déchets

- Le Pôle a rendu 4 avis sur des dossiers relatifs à la politique des déchets (voir la liste ci-dessous).
- Toutes les demandes d'avis ont été sollicitées par le Ministre de l'Environnement, M. Carlo DI ANTONIO.
- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité.

Avis relatifs à la politique des déchets

Date et référence	Dossier
26/09/2017 ENV.17.8.AV	Avant-projet d'arrêté relatif à la gestion et la traçabilité des terres
10/07/2018 ENV.18.63.AV	Avant-projet d'arrêté modifiant les conditions sectorielles relatives aux crématoriums et modifiant l'arrêté du 30 juin 1994 relatif aux déchets d'activités hospitalières et de soins de santé
16/11/2018 ENV.18.116.AV	Avant-projet de décret modifiant le décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets en ce qui concerne la responsabilité élargie des producteurs, l'obligation de rapportage et l'obligation de participation, ainsi que divers décrets en la matière
16/11/2018 ENV.18.117.AV	Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 juillet 2007 concernant les transferts de déchets

5. La politique des sols

- Le Pôle a rendu 3 avis sur des dossiers relatifs à la politique des sols (voir la liste ci-dessous).
- Toutes les demandes d'avis ont été sollicitées par le Ministre de l'Environnement, M. Carlo DI ANTONIO.
- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité.

Avis relatifs à la politique des sols

Date et référence	Dossier
26/09/2017 ENV.17.7.AV	Avant-projet de décret modifiant le décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols
24/09/2018 ENV.18.94.AV	Avant-projet d'arrêté relatif à la gestion et l'assainissement des sols
24/09/2018 ENV.18.95.AV	Avant-projet d'arrêté modifiant l'annexe 1 du décret du 1 ^{er} mars 2018 relatif à la gestion et l'assainissement des sols

6. Les politiques transversales

- Le Pôle a rendu 3 avis sur des dossiers relatifs à des politiques transversales (voir la liste ci-dessous).
- La Note de prospective a été adoptée à l'unanimité et les deux autres avis ont fait l'objet de divergences sur certains points.

Avis relatifs à des politiques transversales

Date et référence	Dossier par demandeur
<i>Ministre-Président, M. Willy BORSUS</i>	
7/03/2018 ENV.18.26.AV	Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière d'action sociale, de handicap, de santé, d'emploi, de formation, d'économie, d'industrie, de recherche, d'innovation, de numérique, d'environnement, de transition écologique, d'aménagement du territoire, de travaux publics, de mobilité et de transports, d'énergie, de climat, de politique aéroportuaire, de pouvoirs locaux, de logement, de tourisme, d'agriculture, de nature et forêt
<i>Ministre de l'Environnement, M. Carlo DI ANTONIO</i>	
19/12/2018 ENV.18.126.AV	Note de prospective 2018
30/08/2018 ENV.18.79.AV	Avant-projet de décret relatif à la délinquance environnementale

7. Les autres politiques

- Le Pôle a rendus 15 avis sur d'autres politiques (voir la liste ci-dessous).
- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité sauf un (ENV.17.15.AV) ;
- 7 avis ont été préparés conjointement avec d'autres organismes consultatifs :
 - 5 avec le Pôle Aménagement du territoire ;
 - 1 avec les Pôles Aménagement du territoire et Energie ;
 - 1 avec les Pôles Aménagement du territoire et Ruralité (Section « Nature »).

Avis relatifs aux autres politiques (2017 et 2018)

Date et référence	Dossier par demandeur
<i>Ministre de l'Environnement, M. Carlo DI ANTONIO</i>	
22/11/2017 ENV.17.30.AV	Schéma de développement territorial - Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales
6/02/2018 ENV.18.13.AV	Avant-projet de décret relatif à la qualité de l'air intérieur
6/02/2018 ENV.18.14.AV	Avant-projet de décret relatif à la lutte de la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules
27/03/2018 ENV.18.32.AV	Avant-projet d'arrêté fixant les conditions de diffusion du son amplifié électronique dans les établissements ouverts au public

Date et référence	Dossier par demandeur
<i>Ministre de l'Environnement, M. Carlo DI ANTONIO</i>	
28/09/2018 ENV.18.96.AV	<u>Avis conjoint avec les Pôles Aménagement du territoire et Energie</u> Avant-projet de décret instituant le code de la gestion des ressources du sous-sol
12/10/2018 ENV.18.103.AV	<u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> Avant-projet de décret relatif au Livre III du Code de l'Environnement contenant le Code du permis d'environnement et modifiant le décret du 1 ^{er} mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols
16/11/2018 ENV.18.115.AV	<u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> Avant-projet de décret relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière d'aménagement du territoire et de certaines matières connexes Projet d'accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté germanophone relatif à l'exercice de certaines compétences en matière d'aménagement du territoire Avant-projet de décret portant assentiment au dit accord
17/12/2018 ENV.18.124.AV	Avant-projet d'arrêté adoptant les liaisons écologiques visées à l'article D.II.2, § 2, alinéa 4, du Code du Développement territorial
17/12/2018 ENV.18.125.AV	Schéma de Développement du territoire : projet et rapport sur les incidences environnementales
<i>Ministre de l'Economie, M. Pierre-Yves JEHOLET</i>	
22/11/2017 ENV.17.31.AV	Avant-projet d'arrêté modifiant le Livre I ^{er} du Code de l'environnement et précisant les ministres chargés de la détermination du contenu minimal des rapports sur les incidences environnementales dans le cadre de l'élaboration des schémas communaux de développement commercial
<i>SPW Environnement</i>	
16/10/2017 ENV.17.15.AV	<u>Avis conjoint avec la CRAT</u> Avant-projet de décret rectificatif transposant la directive 2014/52/UE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement et modifiant le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement en ce qui concerne la dématérialisation et la simplification administrative
17/04/2018 ENV.18.43.AV	Avant-projet d'arrêté portant sur les conditions sectorielles et les études acoustiques pour parcs éoliens - Contenu du rapport sur les incidences environnementales
10/10/2018 ENV.18.104.AV	<u>Avis conjoint avec les Pôles Aménagement du territoire et Ruralité</u> (Section « Nature ») Projet de guide méthodologique à l'attention des auteurs de projets et bureaux d'étude - « Prendre en compte la faune et la flore protégées dans les projets »
<i>SPW Cellule de développement territorial</i>	
24/01/2018 ENV.18.6.AV	<u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> Schéma de développement territorial – Premier état d'avancement du rapport sur les incidences environnementales
10/04/2018 ENV.18.38.AV	<u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> Schéma de développement territorial – Second état d'avancement du rapport sur les incidences environnementales

8. Les avis d'initiative

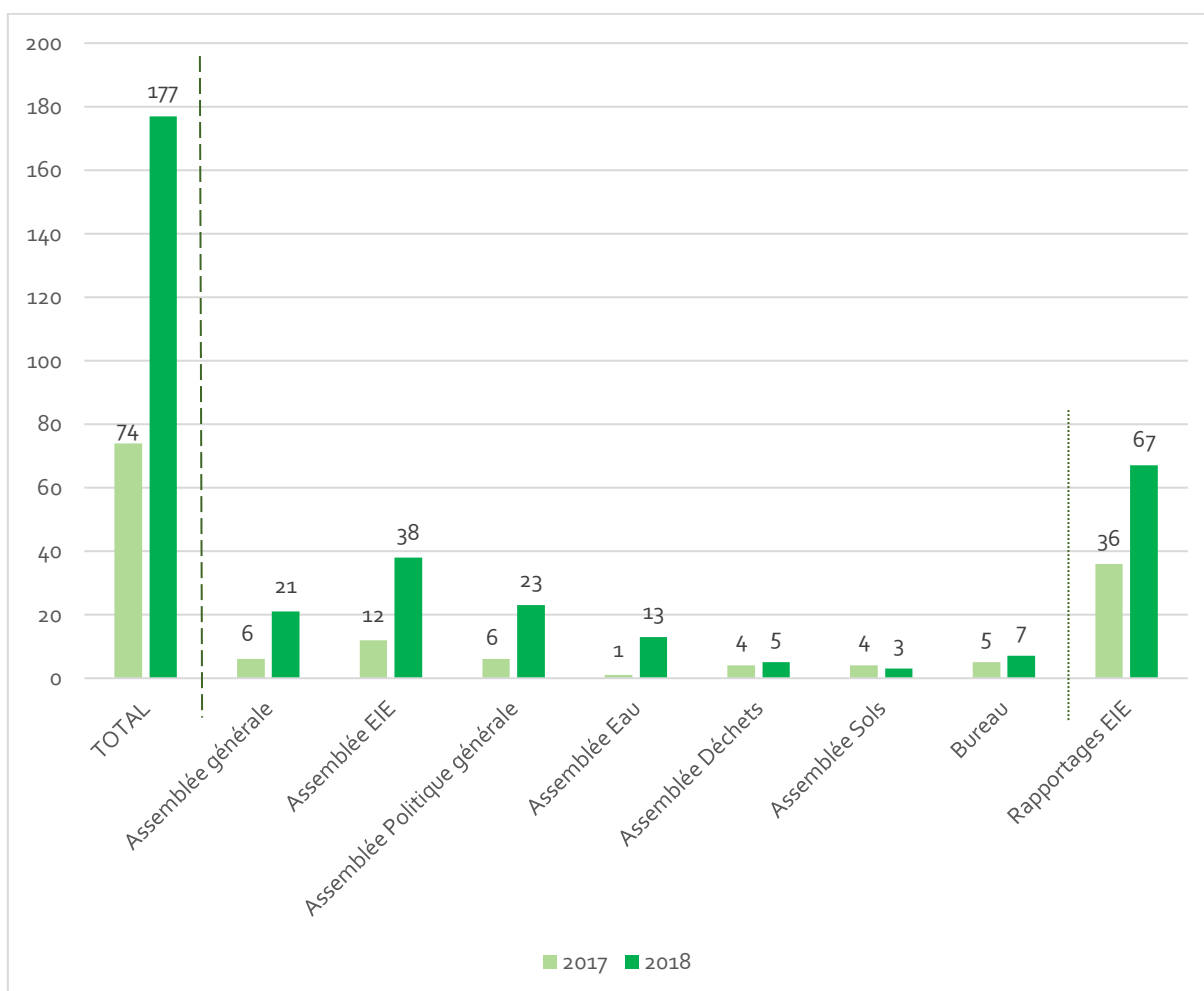
- Le Pôle a rendu un seul avis d'initiative, à l'unanimité, préparé conjointement avec le Pôle Aménagement du territoire. Il a porté sur « Le développement éolien en Wallonie » (ENV.18.69.AV du 23/07/2018).

Troisième partie – Activités des structures et autres réalisations

1. Les activités des structures

- Entre août 2017 et fin 2018, le Pôle a organisé 251 réunions (74 en 2017 et 177 en 2018) ; le graphique repris ci-dessous présente la répartition par année et par structure (en ce compris leurs GT), de même que les réunions de terrains relatives à la préparation des avis sur les EIE, réunions appelées « rapportages EIE ».

Nombre de réunions organisées en 2017 et 2018



- Le nombre total de présence des membres à ces réunions s'élève à plus de 1.400 (489 présences en 2017 et 930 présences en 2018).
- Des précisions par structure sont apportées dans les points qui suivent, de même que quelques informations sur les travaux.

1.1. L'Assemblée générale

- La première Assemblée générale s'est tenue le 25 août 2017 sous la présidence de M. Luc SIMAR, Secrétaire général adjoint du CESE Wallonie. Au nom du Ministre de l'Environnement, M. Carlo DI ANTONIO, M. Renaud BAIWIR, Chef de Cabinet Adjoint « Environnement », a accueilli et félicité les nouveaux membres.
- Le tableau repris ci-dessous présente quelques informations quant aux dossiers traités.

Dossier	Information
<i>Dossiers finalisés</i>	
Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière d'action sociale, de handicap, de santé, d'emploi, de formation, d'économie, d'industrie, de recherche, d'innovation, de numérique, d'environnement, de transition écologique, d'aménagement du territoire, de travaux publics, de mobilité et de transports, d'énergie, de climat, de politique aéroportuaire, de pouvoirs locaux, de logement, de tourisme, d'agriculture, de nature et forêt (ENV.18.26.AV du 7/03/2018)	<u>Présentation du dossier :</u> <u>Préparation de l'avis :</u> 3 réunions de GT <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité sauf sur un point (les positions divergentes sont intégrées dans l'avis)
Avant-projet de décret relatif à la délinquance environnementale (ENV.18.79.AV du 30/08/2018)	<u>Présentation du dossier :</u> M. GAUX (Cabinet du Ministre de l'Environnement) <u>Préparation de l'avis :</u> 3 réunions de GT <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité sauf sur un point (le désaccord est noté sans autre commentaire)
Note de prospective 2018 (ENV.18.126.AV du 19/12/2018)	<u>Préparation de l'avis :</u> 15 réunions de GT Voir le développement présenté ci-après. <u>Adoption de la Note :</u> - Procédure électronique - Unanimité
<i>Dossier à finaliser en 2019</i>	
Elaboration du projet de règlement d'ordre intérieur	3 réunions de GT en 2017 Pas de réunion en 2018

- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux travaux.

	2017	2018
<i>Avis</i>		
	0	3
<i>Assemblée générale</i>		
Réunions	3 (avec quorum)	0
Présences	104	
<i>Groupes de travail</i>		
Nombre	1	3
Réunions	3	21
Présences	39	186
<i>Total</i>		
Réunions	6	21
Présences	143	186

Note relative à l'élaboration de la Note de prospective 2018

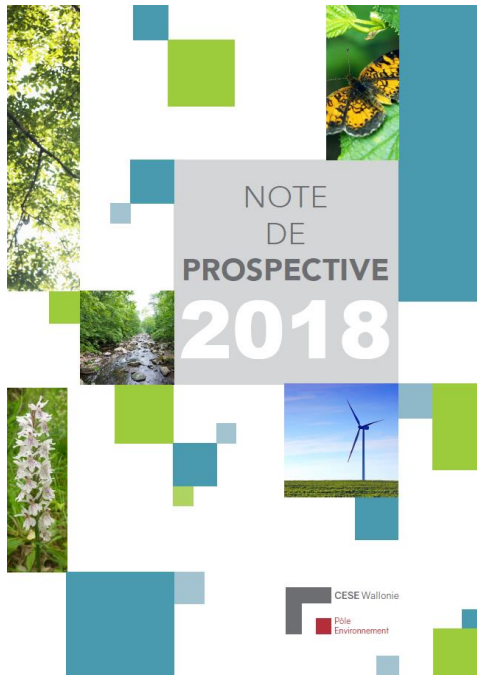
De l'établissement du Rapport sur l'état de l'environnement wallon...

Le Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, dans sa partie relative à la planification environnementale dans le cadre du développement durable, prévoit l'établissement d'un Rapport sur l'état de l'environnement wallon (ci-après appelé « Rapport »), dont la dernière publication date de 2017.

Extrait de l'introduction du Rapport

« Le REEW 2017 présente un bilan synthétique de la situation et des performances environnementales de la Wallonie à travers une compilation d'indicateurs à caractère environnemental, socioéconomique, administratif ou encore sanitaire. La diversité des données rassemblées, leur analyse objective et rigoureuse et leur présentation attrayante en font un document unique en Wallonie. Outil d'aide à la décision pour les décideurs et acteurs du monde socioéconomique, document de référence pour le rapportage des données statistiques vers les instances européennes et internationales, le REEW 2017 est également un formidable outil de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à destination de tous. »

...à la rédaction d'une Note de prospective



Le Code charge par ailleurs le Pôle Environnement d'établir une Note de prospective, celle-ci comportant « *des suggestions en matière de lutte et de prévention face à la détérioration de l'environnement* ».

Plus concrètement, la Note de prospective comprend les recommandations du Pôle Environnement pour des avancées environnementales qui contribuent à l'atteinte d'un développement durable en Wallonie. L'objectif poursuivi est d'adresser aux décideurs publics wallons un message clair au départ d'une réflexion collective menée par des personnes représentant différentes composantes de la société. Les suggestions formulées ne tiennent toutefois pas compte des aspects temporels et budgétaires.

Elle a fait l'objet d'une large diffusion en janvier 2019.

Méthode de travail et limites

Pour rédiger cette Note de prospective, le Pôle s'est basé sur le Rapport et ses travaux ; il a aussi mis en discussion, le 1^{er} juin 2018 (voir le compte rendu ci-après), ses premières orientations avec des membres des Pôles Aménagement du territoire, Energie, Mobilité et Ruralité.

Il y a lieu de préciser que cette Note n'engage que le Pôle Environnement et qu'elle ne répond pas systématiquement ni complètement aux constats du Rapport.

Compte-rendu de la présentation du rapport sur l'état de l'environnement wallon qui s'est tenue le 1^{er} juin 2018 (Extrait de la Revue Wallonie du CESE Wallonie – n° 138 - juin 2018)



Le vendredi 1^{er} juin, une présentation du Rapport sur l'Etat de l'Environnement wallon a été organisée pour l'ensemble des instances consultatives concernées par ce Rapport, dont le Pôle Environnement.

Près de 60 personnes étaient présentes, aux Moulins de Beez, le vendredi 1^{er} juin, pour assister à la présentation du Rapport sur l'Etat de l'Environnement wallon (REEW) 2017, publié par le SPW. Rappelons que ce rapport présente un bilan synthétique de la situation et des performances environnementales de la Wallonie à travers une compilation d'indicateurs à caractère environnemental, socio-économique, administratif ou encore sanitaire. La diversité des données rassemblées et leur analyse font de cette publication de près de 400 pages, un document unique en Wallonie et un outil d'aide à la décision pour les acteurs du monde socio-économique et les décideurs. Dans le cadre du suivi du REEW, organisé par le Code de l'Environnement wallon, une séance de présentation a été organisée pour l'ensemble des instances consultatives concernées par les thèmes abordés.

Après le mot d'accueil par Luc Simar, Secrétaire général adjoint du CESW, le cadre global a été présenté par Didier de Thysebaert, Directeur de la Direction de l'Etat Environnemental (DEE) de la DGO3 du SPW. Il a expliqué les méthodes d'évaluation utilisées dans cette édition 2017 du REEW, les grandes tendances ainsi que les clés de lecture. Il a souligné qu'un tout nouveau site internet a été mis en ligne, proposant l'ensemble des informations relatives à l'état environnemental de la Wallonie, dont le REEW.

Pour cette séance générale de présentation, le choix a été de s'appuyer sur les plans et programmes opérationnels développés en Wallonie afin de dresser l'état des lieux et les perspectives en matière environnementale : le Plan Air-Climat-Energie, le Plan wallon des Déchets-Ressources, les mesures en vue d'atteindre le bon état de conservation des habitats et espèces, les Plans de Gestion des Districts Hydrographiques, le Programme de Gestion durable de l'Azote en Agriculture, le Programme wallon de réduction des pesticides. Les exposés ont été assurés par les agents de la DEE de la DGO3 à savoir : Mmes Atheyatte Bellayachi, Christine Cuvelier, Catherine Généreux, Valérie Renard et Violette Thiry et MM. Julien Dejermepe et Emmanuel Maes. Des échanges avec les participants ont été organisés à deux reprises.

Les conclusions de la matinée ont été apportées par M. Bernard Decock, Président *ff.* de l'Assemblée Politique générale du Pôle Environnement. Après avoir remercié l'administration pour le travail réalisé et l'ensemble des orateurs pour la qualité de leurs exposés, il a indiqué que le REEW sera examiné par le Pôle Environnement. Celui-ci établira, comme le prévoit le Code de l'environnement, une note de prospective avançant des recommandations pour des avancées environnementales qui contribuent à l'atteinte d'un développement durable en Wallonie. Une procédure a été mise en place pour élaborer ce document qui devrait être finalisé pour fin 2018.



www.etat.environnement.wallonie.be

1.2. Le Bureau

- Dès l'installation du Pôle, un Bureau provisoire a été constitué pour organiser les travaux. Le Bureau définitif a pris place le 19 octobre 2018, à la suite de la désignation par le Gouvernement de la Présidente, des deux premiers Vice-présidents et des trois Vice-Présidents (revoir Première partie – 4.4.).
- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux réunions et présences.

	2017	2018
<i>Bureau provisoire</i>		
Réunions	5	5
Présences	26	21
<i>Bureau</i>		
Réunions	0	2
Présences		10
<i>Total</i>		
Réunions	5	7
Présences	26	31

Note :

- ☐ Une Conférence des Présidents des 7 Pôles créés par le décret du 16 février 2017 modifiant le décret du 6 novembre 2008 a été mise en place à l'initiative du CESE Wallonie. Elle s'est réunie à 3 reprises en 2018 (26/03, 20/06 et 5/11/2018). Les principaux points abordés sont les suivants : harmonisation des ROI, identité visuelle, communication/publications, localisation des réunions, mémorandum commun.

1.3. Les Assemblées thématiques

1.3.1. L'Assemblée « Evaluation des incidences sur l'environnement »

1.3.1.1. Les avis rendus

- L'Assemblée « Evaluation des incidences sur l'environnement » a traité les dossiers relatifs à l'évaluation des incidences des projets, des documents d'aménagement et des plans locaux (voir les listes en annexe 2).
- Elle a par ailleurs traité les 3 dossiers repris dans le tableau ci-dessous, et organisé des auditions, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
Avis	
Avant-projet d'arrêté portant sur les conditions sectorielles et les études acoustiques pour parcs éoliens - Contenu du rapport sur les incidences environnementales (ENV.18.43.AV du 17/04/2018)	<u>Demandeur :</u> SPW Environnement <u>Présentation du dossier :</u> <u>Préparation et adoption de l'avis :</u> - Assemblée - Unanimité
Avis d'initiative « Le développement éolien en Wallonie » (ENV.18.69.AV du 23/07/2018)	<u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> <u>Préparation de l'avis :</u> 2 réunions de GT <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité
Projet de guide méthodologique à l'attention des auteurs de projets et bureaux d'étude : « Prendre en compte la faune et la flore protégées dans les projets » (ENV.18.104.AV du 10/10/2018)	<u>Demandeur :</u> SPW Environnement <u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire et le Pôle Ruralité</u> (Section « Nature ») <u>Présentation du dossier :</u> Mme LIEGEOIS et M. DELHAYE (SPW/Environnement) <u>Préparation de l'avis :</u> 3 réunions de GT <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité
Auditions	
Procédure d'élaboration des aménagements fonciers ruraux	M. THIRION ^{SPW Environnement} (Direction de l'aménagement foncier rural)
Procédure d'élaboration des plans d'aménagement forestier	Mme JEAUNIEAUX et M. MARCHAL ^{SPW Environnement} (Direction de la nature et des forêts)
Nouvelle procédure d'élaboration et de révision des plans de secteur introduite par le CoDT	Mme HAMES ^{SPW Territoire} (Direction de l'aménagement régional)

- Les avis relatifs aux projets soumis à EIE et aux documents d'aménagement accompagnés d'un RIE sont préparés selon une procédure spécifique basée sur la notion de « rapporteurs ». Ceux-ci, généralement au nombre de deux par dossier (1 membre du Pôle et 1 membre du Secrétariat), analysent le dossier et se rendent le plus souvent sur le terrain où ils rencontrent l'auteur du document d'évaluation (EIE ou RIE) et le demandeur. Ces derniers sont invités en réunion du Pôle pour présenter leur projet et répondre aux questions. Le Pôle adopte ensuite son avis sur base des éléments précités et des contributions des membres afin d'éclairer l'autorité compétente dans sa prise de décision.

- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux réunions et présences.

	2017	2018
Avis		
	53	100
Assemblée		
<i>« Evaluation des incidences sur l'environnement »</i>		
Réunions	12 (4 sans quorum)	31 (17 sans quorum)
Présences	108	253
Visites de terrains (« Rapporteurs »)		
Réunions	36	67
Présences	42	75
Groupes de travail		
Nombre	0	3
Réunions		7
Présences		29
Total		
Réunions	12 + 36 « terrains » = 48	38 + 67 « terrains » = 105
Présences	160	357

- Pour certains dossiers, à défaut de rapporteurs, le Secrétariat rédige une note d'orientation à l'attention des membres. Concrètement, ces notes proposent une brève description du dossier et sont structurées de la manière suivante :

✓	Données de base (demandeur, auteur du document d'évaluation, date de réception du dossier et délai...)
✓	Brève présentation du projet
✓	Concernant le document d'évaluation : les problèmes repérés sont énoncés
✓	Concernant le projet : les enjeux environnementaux significatifs repérés sont énoncés, avec quelques lignes d'explications

C'est sur base de ces notes d'orientation que des rapporteurs se sont manifestés pour 9 dossiers en 2017 (3 « catégorie 1 », 1 « catégorie 4 », 3 PCA et 2 RUE) et 17 dossiers en 2018 (6 « catégorie 1 », 2 « catégorie 2 », 2 « catégorie 4 », 2 « catégorie 5 », 1 « catégorie 8 », 1 PdS et 3 PCA); ceux-ci ont été suivis de la remise d'un avis.

Notes :

- Le Pôle reçoit, pour information, les notifications du choix de l'auteur d'EIE (51 en 2017 et 140 en 2018) ; ce qui lui donne notamment une indication quant à la charge de travail à venir.
- Le Pôle peut déléguer 2 de ses membres au plus aux réunions d'information du public préalables à l'introduction de la demande d'autorisation. En 2017 et 2018, le Pôle a reçu respectivement 50 et 117 invitations. Il n'a participé qu'à une seule réunion en 2018.
- Le Pôle a été invité à participer à 2 réunions de concertation administrative (1 en 2017 et 1 en 2018) mais n'y a pas participé.
- 5 avis ont été traduits en allemand.
- Les membres du Secrétariat ont assuré un co-rapportage avec les membres à 36 reprises en 2017 et 67 en 2018.

1.3.1.2. Les avis non remis

- En janvier 2018, le Pôle s'est interrogé sur la plus-value de ses avis en matière d'agrément des auteurs d'EIE, concluant que son apport principal résidait dans l'appréciation de la qualité des études réalisées par les bureaux. C'est pourquoi il a décidé de répondre aux demandes d'avis par un courrier reprenant la liste des études d'incidences réalisées et l'évaluation de leur qualité par le Pôle (soit un total de 17 dossiers – la liste est reprise en annexe 3.c).
- Dans certains cas, le Pôle ne remet pas d'avis :
 - il estime que les dossiers ne présentent pas d'incidences notables sur l'environnement ;
 - la charge de travail est trop importante ;
 - aucun membre ne s'est manifesté pour assurer le rapportage.
- Le tableau repris ci-dessous reprend pour chaque type de dossiers le nombre de dossiers non traités, et le nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une note d'orientation.

Dossier	2017		2018	
TOTAL	28		72	
Agréments des auteurs d'EIE	0		17	
Projets soumis à EIE	9		23	
Dont				
📁 Contenu d'EIE			1	
📁 Demandes et EIE*				
- Catégorie 1	8	3 NO	19	12 NO
- Catégorie 2	1			
- Catégorie 4			1	
- Catégorie 5			1	1 NO
- Catégorie 6			1	
Plans modificatifs et compléments corollaires d'étude d'incidences	1		0	
Recours	3		1	
Documents d'aménagement	12		25	
Dont :				
📁 Exemption RIE				
- PCA	2			
- SAR	1		2	
📁 Contenu du RIE				
- PdS	2		2	
- PCA	6		1	
- SOL			5	
📁 Projets et RIE *				
- PdS			1	
- PCA			6	4 NO
📁 RUE *	1		7	4 NO
📁 SDC			1	
Plans locaux	0		6	
📁 Plans d'aménagement forestier – Projets et RIE			5	
📁 SCDC – Contenu du RIE			1	
Incidences transfrontières	3		0	

* Dossiers faisant l'objet, le cas échéant, d'une note d'orientation.

- Les listes des avis non remis sont reprises en annexe 3.

1.3.2. L'Assemblée « Politique générale »

- L'Assemblée « Politique générale » a traité les dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
<p>Avant-projet de décret rectificatif transposant la directive 2014/52/UE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement et modifiant le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement en ce qui concerne la dématérialisation et la simplification administrative (ENV.17.15.AV du 16/10/2017)</p>	<p><u>Avis conjoint avec la CRAT</u> <u>Présentation du dossier :</u> Mme MATHOUL (Consultante Aprico), Mme VANCAEYZEELE et M. F. FILLEE (SPW Environnement) <u>Préparation de l'avis :</u> 3 réunions de GT 2 réunions d'Assemblée <u>Adoption de l'avis :</u> - Assemblée - Majorité (deux points ne font pas consensus)</p>
<p>Schéma de développement territorial - Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales (« SDT/Contenu RIE ») (ENV.17.30.AV du 22/11/2017)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> - M. BERTHET (Délégué général à la Cellule du Développement territorial) et ses collaborateurs - Séance commune à la CRAT <u>Préparation de l'avis :</u> 1 réunion d'Assemblée commune au dossier « SCDC » <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Avant-projet d'arrêté modifiant le Livre I^{er} du Code de l'environnement et précisant les ministres chargés de la détermination du contenu minimal des rapports sur les incidences environnementales dans le cadre de l'élaboration des schémas communaux de développement commercial (« SCDC ») (ENV.17.31.AV du 22/11/2017)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> <u>Préparation de l'avis :</u> 1 réunion d'Assemblée commune au dossier « SDT/Contenu RIE » <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Schéma de développement territorial – Premier état d'avancement du rapport sur les incidences environnementales (ENV.18.6.AV du 24/01/2018)</p>	<p><u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> <u>Présentation du dossier :</u> Mme MOREAU et M. ANCION (Stratec), et M. GEMONNEZ (Idea Consult) <u>Préparation de l'avis :</u> 3 réunions de GT <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Avant-projet de décret relatif à la qualité de l'air intérieur (ENV.18.13.AV du 6/02/2018)</p>	<p><u>Présentation des dossiers :</u> MM. GAUX et LAMBERT (Cabinet du Ministre de l'Environnement) <u>Préparation des avis :</u> - 2 réunions de GT <u>Adoption des avis :</u> - Assemblée - Unanimité</p>
<p>Avant-projet de décret relatif à la lutte de la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules (ENV.18.14.AV du 6/02/2018)</p>	
<p>Avant-projet d'arrêté fixant les conditions de diffusion du son amplifié électronique dans les établissements ouverts au public (ENV.18.32.AV du 27/03/2018)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> <u>Préparation de l'avis :</u> 1 réunion d'Assemblée <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>

Dossier	Information
Schéma de développement territorial – Second état d’avancement du rapport sur les incidences environnementales (ENV.18.38.AV du 10/04/2018)	<p><u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> <u>Présentation du dossier :</u> Mme MOREAU et M. ANCION (Stratec) <u>Préparation de l’avis :</u> 1 réunion de GT <u>Adoption de l’avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
Avant-projet de décret instituant le code de la gestion des ressources du sous-sol (ENV.18.96.AV du 28/09/2018)	<p><u>Avis conjoint avec les Pôles Aménagement du territoire et Energie</u> <u>Présentation du dossier :</u> Mme GILLIAUX (Cabinet du Ministre de l’Environnement) et M. PACINA (SPW/Environnement) <u>Préparation de l’avis :</u> 4 réunions de GT <u>Adoption de l’avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
Avant-projet de décret relatif au Livre III du Code de l’Environnement contenant le Code du permis d’environnement et modifiant le décret du 1 ^{er} mars 2018 relatif à la gestion et à l’assainissement des sols (ENV.18.103.AV du 12/10/2018)	<p><u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> <u>Présentation du dossier :</u> Mme GILLIAUX (Cabinet du Ministre de l’Environnement) <u>Préparation de l’avis :</u> 4 réunions de GT <u>Adoption de l’avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
Avant-projet de décret relatif à l’exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière d’aménagement du territoire et de certaines matières connexes Projet d’accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté germanophone relatif à l’exercice de certaines compétences en matière d’aménagement du territoire Avant-projet de décret portant assentiment au dit accord (ENV.18.115.AV du 16/11/2018)	<p><u>Avis conjoint avec le Pôle Aménagement du territoire</u> <u>Présentation du dossier :</u> M. DUPAIX (Cabinet du Ministre de l’Aménagement du territoire) et M. RADDATZ (représentant de la Communauté germanophone) <u>Préparation de l’avis :</u> 1 réunion de GT 1 réunion d’Assemblée <u>Adoption de l’avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
Avant-projet d’arrêté du Gouvernement wallon adoptant les liaisons écologiques visées à l’article D.II.2, §2, alinéa 4 du Code du Développement territorial (ENV.18.124.AV du 17/12/2018)	<p><u>Présentation des dossiers :</u> Mme THONET et M. DUPAIX (Cabinet du Ministre de l’Aménagement du territoire) et MM. BERTHET et JAUMOTTE (Cellule du développement territorial) <u>Préparation de l’avis :</u></p>
Schéma de Développement du territoire : projet et rapport sur les incidences environnementales (ENV.18.125.AV du 17/12/2018)	<p>- 2 réunions de GT - 2 réunions d’Assemblée <u>Adoption de l’avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>

Dossier	Information
<p>Avant-projet de décret modifiant le Code des droits de succession et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe en vue de soutenir la réforme du bail à ferme</p> <p>Avant-projet de décret modifiant diverses législations en matière de bail à ferme (« Bail à ferme »)</p>	<p><u>Présentation du dossier « Bail à ferme » :</u> <u>Présentation du dossier « EEE » :</u> - Mme MOITIEZ et M. ART (Cabinet du Ministre de la Nature), Mme NAVEAU, MM. BIZOUX et BRANQUART (SPW Environnement) - Séance commune au Pôle Ruralité (Sections « Agriculture », « Chasse, « Forêt », « Nature » et « Pêche »)</p>
<p>Avant-projet de décret relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes</p> <p>Avant-projet d'arrêté exécutant ledit décret (« EEE »)</p>	<p><u>Suivi des dossiers :</u> Vu la consultation du Pôle Ruralité, dont la majorité des organisations présentes au Pôle Environnement y sont aussi représentées, et vu la charge de travail, il a été décidé de ne pas remettre d'avis et de soutenir les avis du Pôle Ruralité moyennant le respect des 3 conditions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Pôle Ruralité est d'accord que son avis soit soutenu ; 2. L'avis du Pôle Ruralité ne peut contenir de divergences ; 3. L'avis du Pôle Ruralité doit être soutenu à l'unanimité par le Pôle Environnement. <p>Les conditions 3 et 2 n'étant pas rencontrées, respectivement pour les dossiers « Bail à ferme » et « EEE », le Pôle n'a pas remis d'avis et en a informé les Ministres compétents.</p>

- Le tableau repris ci-après présente quelques chiffres quant aux travaux et présences.

	2017	2018
<i>Avis</i>		
	3	10
<i>Assemblée « Politique générale »</i>		
Réunions	3 (2 sans quorum)	5 (4 sans quorum)
Présences	24	35
<i>Groupes de travail</i>		
Nombre	1	8
Réunions	3	18
Présences	24	90
<i>Total</i>		
Réunions	6	23
Présences	48	125

1.3.3. L'Assemblée « Eau »

- L'Assemblée « Eau » a traité les dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
<i>Avis</i>	
<p>Avant-projet d'arrêté relatif à l'agrément et aux conditions d'utilisation des systèmes de traitement des effluents phytopharmaceutiques (« Effluents PPP ») (ENV.18.15.AV du 13/02/2018)</p>	<p><u>Présentations des dossiers :</u> - « Effluents PPP » : M. GODEAUX (SPW Environnement) - « Métabolites pesticides » : M. DELLOYE (SPW Environnement)</p> <p><u>Préparation des avis :</u> - 1 réunion d'Assemblée - 1 réunion de GT</p> <p><u>Adoption des avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Avant-projet d'arrêté modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, et relatif à l'ajustement des valeurs seuils de bon état des eaux souterraines concernant certains métabolites de pesticides ainsi qu'au renforcement de la procédure en cas de dépassement de la norme en pesticide (« Métabolites pesticides ») (ENV.18.16.AV du 13/02/2018)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> <u>Préparation de l'avis :</u> 2 réunions d'Assemblée</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Projets de 53 modifications de plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) (ENV.18.49.AV du 8/05/2018)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> <u>Préparation de l'avis :</u> 2 réunions d'Assemblée</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Avant-projet d'arrêté relatif à l'agrément des personnes effectuant un forage ou un équipement de puits destiné à une future prise d'eau souterraine, à l'installation de sondes géothermiques, à la reconnaissance géologique, à la prospection, à l'implantation de piézomètres et modifiant divers arrêtés (« Forage ») (ENV.18.78.AV du 27/08/2018)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> Mme JUMEL et M. MASSET (SPW Environnement)</p> <p><u>Préparation de l'avis :</u> 2 réunions d'Assemblée communes au dossier « CAI »</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Avant-projet d'arrêté adoptant le modèle de contrat de service d'assainissement industriel et modifiant diverses dispositions du Code de l'Eau et de l'arrêté du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (« CAI ») (ENV.18.87.AV du 14/09/2018)</p>	<p><u>Avis conjoint avec le Comité de Contrôle de l'Eau</u> <u>Présentation du dossier :</u> - M. LEJEUNE (Cabinet du Ministre de l'Environnement)</p> <p><u>Audition d'experts :</u> MM. NONNET (CEBEDEAU) et DIDY (SPGE)</p> <p><u>Préparation de l'avis :</u> 4 réunions d'Assemblées dont 2 communes au dossier « Forage »</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité sauf sur 1 point</p>
<p>Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, et instaurant une certification "EAU" des bâtiments, dénommée "CertlBEau" (ENV.18.97.AV du 28/09/2018)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> M. LEJEUNE (Cabinet du Ministre de l'Environnement)</p> <p><u>Préparation de l'avis :</u> 2 réunions d'Assemblée (1 commune au dossier « Prises d'eau » et 1 commune aux dossiers « Prises d'eau » et « PASH »)</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>

Dossiers	Informations
Avis	
<p>Avant-projet d'arrêté modifiant le Livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, en vue d'améliorer la protection des prises d'eau de surface potabilisable et des prises d'eau souterraine (« Prises d'eau ») (ENV.18.98.AV du 28/09/2018)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> - Mme DEROANNE et M. ROUFOSSE (Cabinet du Ministre de l'Environnement) - Séance conjointe avec la Pôle Ruralité</p> <p><u>Préparation de l'avis :</u> 3 réunions d'Assemblées (2 communes au dossier « CertIBEau » et 1 commune aux dossiers « CertIBEau » et « PASH »)</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Projets de 10 modifications de PASH (ENV.18.102.AV du 3/10/2018)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> / <u>Préparation de l'avis :</u> 1 réunion d'Assemblée commune aux dossiers « CertIBEau » et « Prises d'eau »</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, et relatif à la protection de la ressource en eau (ENV.18.114.AV du 13/11/2018)</p>	<p><u>Avis conjoint au Pôle Ruralité</u> (Sections « Agriculture, agroalimentaire et alimentation », « Nature » et « Pêche ») M. BAIWIR (Cabinet du Ministre de l'Environnement)</p> <p><u>Préparation de l'avis :</u> 2 réunions d'Assemblée</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
<p>Projet d'arrêté relatif à l'utilisation d'huile biodégradable en forêt (ENV.18.120.AV du 29/11/2018)</p>	<p><u>Présentation du dossier :</u> / <u>Préparation de l'avis :</u> 1 réunion d'Assemblée</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité</p>
Présentation de dossiers	
Réforme de la gestion publique de l'assainissement autonome	M. LEJEUNE (SPGE)
« Contrats de captage » « PROTECT'eau »	Mme VEILLET (PROTECT'eau) et M. TRIOLET (SPGE)
Dossier non traité	
Optimisation du Code de l'eau – Identification de 5 problèmes majeurs	Il est apparu délicat de se limiter à identifier 5 problèmes majeurs, tant le domaine est vaste et tant une hiérarchie des priorités semble difficile à établir compte tenu de la grande disparité des membres. Les organisations constituant de l'Assemblée ont transmis individuellement leurs remarques.

- Le tableau repris ci-après présente quelques chiffres quant aux travaux et présences.

	2017	2018
Avis		
	0	10
Assemblée « Eau »		
Réunions	1 (pas de quorum)	12 (9 sans quorum)
Présences	11	138
Groupes de travail		
Nombre	0	1
Réunions		1
Présences		11
Totaux		
Réunions	1	13
Présences	11	149

1.3.4. L'Assemblée « Déchets »

- L'Assemblée « Déchets » a traité les dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
Avant-projet d'arrêté relatif à la gestion et la traçabilité des terres (ENV.17.8.AV du 26/09/2017)	<u>Présentation du dossier :</u> - Mme DUMONT et M. DE MEY (Cabinet du Ministre de l'Environnement) - Séance conjointe avec la CRAT et la CRAEC <u>Préparation de l'avis :</u> 4 réunions de GT (Les membres additionnels de la Section « Sols » ont été invités à participer aux travaux avec voix consultative.) <u>Adoption de l'avis :</u> - Lors d'une Assemblée générale - Unanimité
Avant-projet d'arrêté modifiant les conditions sectorielles relatives aux crématoriums et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 juin 1994 relatif aux déchets d'activités hospitalières et de soins de santé (ENV.18.63.AV du 10/07/2018)	<u>Présentation du dossier :</u> / <u>Préparation de l'avis :</u> Pas de réunion spécifique (dossier traité lors d'une réunion portant sur le décret « Délinquance ») <u>Adoption de l'avis :</u> - Procédure électronique - Unanimité
Avant-projet de décret modifiant le décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets en ce qui concerne la responsabilité élargie des producteurs, l'obligation de rapportage et l'obligation de participation, ainsi que divers décrets en la matière (« REP ») (ENV.18.116.AV du 16/11/2018)	<u>Présentation du dossier « REP » :</u> - Mme DUMONT (Cabinet du Ministre de l'Environnement), M. STAMATIADIS ^(SPW) et M. BROUHNS (CMS Avocats) ; - Séance conjointe avec les 8 éco-organismes en matière d'obligation de reprise. <u>Présentation du dossier « Transferts » :</u> / <u>Préparation des avis :</u> - 2 réunions d'Assemblée - 3 réunions de GT <u>Adoption des avis :</u> - Assemblée - Unanimité
Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 juillet 2007 concernant les transferts de déchets (« Transferts ») (ENV.18.117.AV du 16/11/2018)	- 2 réunions d'Assemblée - 3 réunions de GT <u>Adoption des avis :</u> - Assemblée - Unanimité

- Le tableau repris ci-après présente quelques chiffres quant aux travaux et présences.

	2017	2018
Avis		
	1	3
Assemblée « Déchets »		
Réunions	0	2 (1 sans quorum)
Présences		30
Groupes de travail		
Nombre	1	1
Réunions	4	3
Présences	51	24
Total		
Réunions	4	5
Présences	51	54

1.3.5. L'Assemblée « Sols »

- L'Assemblée « Sols » a traité les dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
Avant-projet de décret modifiant le décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols (ENV.17.7.AV du 26/09/2017)	<p><u>Présentation du dossier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - MM. ALDRIC et GAUX (Cabinet du Ministre de l'Environnement) - Séance conjointe avec la CRAT <p><u>Préparation de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 4 réunions de GT <p><u>Adoption de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors d'une Assemblée générale - Unanimité
Avant-projet d'arrêté relatif à la gestion et l'assainissement des sols (« AGW Sols ») (ENV.18.94.AV du 24/09/2018)	<p><u>Présentation des dossiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - MM. ALDRIC et GAUX (Cabinet du Ministre de l'Environnement) - Séance conjointe avec le Pôle Ruralité pour le dossier « Normes » <p><u>Préparation de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 réunions de GT - 1 Assemblée <p><u>Adoption de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure électronique - Unanimité
Avant-projet d'arrêté modifiant l'annexe 1 du décret du 1 ^{er} mars 2018 relatif à la gestion et l'assainissement des sols (« Normes ») (ENV.18.95.AV du 24/09/2018)	

- Le tableau repris ci-après présente quelques chiffres quant aux travaux et présences.

	2017	2018
Avis		
	1	2
Assemblée « Sols »		
Réunions	0	1 (pas de quorum)
Présences		10
Groupes de travail		
Nombre	1	1
Réunions	4	2
Présences	59	18
Total		
Réunions	4	3
Présences	59	28

2. Les mandats dans des organes extérieurs

- Lors de l'Assemblée générale du 5 décembre 2017, le Pôle a désigné ses représentants dans les divers organes extérieurs. Ils siègent au nom du Pôle et sont mandatés pour y présenter ses avis et positions.

Mandats réglementaires (voix délibérative)

Mandat [référence]	Représentant	
	Effectif	Suppléant
Commission de recours concernant le droit d'accès à l'information relative à l'environnement (CRAIE) [Code de l'Environnement – Livre 1 ^{er} – Art. D.20.3, §1 ^{er} , 4 ^o]	A. LEBRUN (UWE) J.F. PUTZ (IEW)	A-S. STENUIT (FWA) G. WARNANT (IEW)
	[AGW du 20/06/2016 – Prise d'effet le 4/07/2016 (MB du 13/07/2016) – Mandats de 5 ans]	
Commissions internationales [Code de l'Environnement - Livre II - Art. R.36]		
- de l'Escaut (CIE)	A. MALEMPREZ (SWDE)	[Non prévu]
- de la Meuse (CIM)	J-P. SILAN (AIDE)	
Observatoire du commerce [Arrêté du 2/04/2015 relatif à la composition et au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce et de la Commission de recours des implantations commerciales]	Mandat non exercé car aucun membre n'a posé sa candidature.	

Mandats « discrétionnaires » (voix consultative)

Mandat [Référence]	Représentant	
	Effectif	Suppléant
Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) > Observateur [R.O.I. du CFDD (AR du 10/08/1998)]	F. ROUXHET (Secrétariat)	[Non prévu]
Comité de pilotage du Rapport sur l'état de l'environnement wallon [Demande de la DGO3 (décision du Ministre de l'Environnement)]	B. DECOCK (FWA) S. LANGE (Secrétariat)	[Non prévu]
Comité de suivi et de sélections des projets du programme wallon de développement rural 2014-2020 (PwDR) [R.O.I. dudit comité]	O. GUILLITTE (IEW)	C. DECOSTER (FWA)
Comité de suivi et de sélections des projets des programmes opérationnels FEDER et FSE 2014-2020 [R.O.I. dudit comité]	O. GUILLITTE (IEW)	[Non prévu]
Comité de sélection des projets cofinancés par le fonds européen de la pêche [R.O.I. dudit comité]	L. HENRY (Pêcheurs)	B. SOTTIAUX (Pêcheurs)
Contrats de rivière [Circulaire ministérielle du 20/03/2001]		[Non prévu]
Amblève	G. FABRINETTI (Secrétariat)	
Haine	D. CHARLET (IDEA)	
Lesse	G. DELAITTE (UVCW)	
Meuse amont	G. WARNANT (IEW)	
Meuse aval	J-M. STEVENS (INASEP)	
Sambre	L. HENRY (Pêcheurs)	
Vesdre	S. VERTONGEN (AQUAWAL)	
Attert, Dendre, Dyle-Gette, Escaut-Lys, Our, Ourthe, Semois-Chiers, Senne, Sûre	Mandats non exercés car aucun membre n'a posé sa candidature.	

3. La publicité des avis

- Pour répondre aux dispositions du Livre I^{er} du Code de l'environnement en ce qui concerne le droit d'accès du public à l'information en matière d'environnement, le Pôle doit mettre à la disposition du public les avis et documents produits. Aussi, tous les avis à l'exception de ceux relatifs à l'agrément des auteurs d'études d'incidences, font l'objet d'une publicité active via le site Internet du CESE Wallonie (<http://www.cesewallonie.be>).

Depuis son installation, le Pôle a reçu 5 demandes de la même personne et sollicitant une copie du décret « réforme de la fonction consultative », de la composition du Pôle et de 3 avis.

- Depuis la réforme de la fonction consultative, la revue trimestrielle du CESE, intitulée « Wallonie », comporte la synthèse d'une sélection d'avis rendus par le CESE, mais aussi par les Pôles. La liste des avis synthétisés (en 2018) est reprise ci-dessous.

N° et parution de la Revue « Wallonie »	Avis synthétisé
N° 139 – octobre	<ul style="list-style-type: none">📁 Le développement éolien en Wallonie (ENV.18.69.AV)📁 Avant-projet de décret relatif à la délinquance environnementale (ENV.18.79.AV)
N° 140 – décembre	<ul style="list-style-type: none">📁 Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, et instaurant une certification "EAU" des bâtiments, dénommée « CertIBEau » (ENV.18.97.AV)📁 Avant-projet d'arrêté modifiant le Livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, en vue d'améliorer la protection des prises d'eau de surface potabilisable et des prises d'eau souterraine (ENV.18.98.AV)📁 Avant-projet de décret instituant le code de la gestion des ressources du sous-sol (ENV.18.96.AV)📁 Avant-projet d'arrêté relatif à la gestion et l'assainissement des sols (ENV.18.94.AV)

Annexes

Annexe 1 – Précisions des missions

- Conformément à l'article 2/1, § 1^{er}, du décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative, le Pôle est chargé de missions de fonction consultative.

Précisions

L'article 2/1, § 2, dudit décret apporte les précisions suivantes.

- La fonction consultative est la mission consistant à remettre des avis, à formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations, à la demande du Gouvernement, du Parlement ou d'initiative, portant, d'une part, sur des notes d'orientation du Gouvernement ou sur des textes à portée générale ou stratégique et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets ou d'arrêtés à portée réglementaire.
 - Dans les cas expressément prévus par un décret ou par un arrêté du Gouvernement, cette mission peut être obligatoire.
 - Le Gouvernement peut charger le Pôle de missions supplémentaires.
 - Dans les cas expressément prévus par un décret ou un arrêté du Gouvernement, cette mission peut être réalisée à la demande de l'autorité publique compétente.
- Conformément à l'article 2/4, § 1^{er}, alinéa 1, dudit décret, le Pôle est chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de :
 - 1° remettre des avis sur les projets de décret relatifs à l'environnement et à la politique de l'eau tels que visés à l'article 6, § 1^{er}, II, 1° à 4°, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, remplacé par la loi spéciale du 16 juillet 1993 et modifié par la loi spéciale du 6 janvier 2014, ...

Précisions

Thématiques visées par la loi dont mention :

- 1) La protection de l'environnement, notamment :
 - Sol
 - Sous-sol
 - Eau
 - Air contre la pollution et les agressions
 - Lutte contre le bruit
- 2) La politique des déchets
- 3) La police des établissements dangereux, insalubres et incommodes sous réserve des mesures de police interne qui concernent la protection du travail
- 4) La protection et la distribution d'eau, en ce compris la réglementation technique relative à la qualité de l'eau potable, l'épuration des eaux usées et l'égouttage

... et sur la politique du développement durable en lien avec l'environnement ;

Précision

Décret du 27/06/2013 relatif à la stratégie de développement durable (art. 3, 1°, alinéa 2)

2° remettre des avis dans le cadre de la planification environnementale ;

Précision

Ces missions sont visées aussi par le point 4° > voir point 4°.

3° remettre des avis sur les projets d'arrêtés réglementaires pris en exécution des dispositions des livres Ier et II du Code ainsi que dans les autres cas prévus par celui-ci et sur les projets d'arrêtés réglementaires pris en vertu du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets, à l'exception des arrêtés d'exécution des chapitres V et X de ce décret ;

4° réaliser les tâches qui lui sont confiées par les livres I^{er} et II du Code ;

Livre I^{er} - Parties décrétable et réglementaire, et législations connexes

Type de dossier	Référence légale
Partie III - Information, sensibilisation et participation du public en matière d'environnement	
<i>Mandats</i>	
Commission de recours pour le droit d'accès à l'information en matière d'environnement	D.20.3, § 1 ^{er} , 4°
Comité d'accompagnement relatif à la reconnaissance des associations environnementales	D.28-17, § 3, 6°
<i>Incidences transfrontières</i>	
Plans et programmes	R.41-8
Projets	R.41-9, § 3
Partie IV - Planification environnementale	
<i>Chapitre II - Rapport sur l'état de l'environnement wallon</i>	
Consultation et discussion en table ronde avec le CESE	D.35
Note de synthèse	
Note de prospective	
<i>Chapitre III - Plan d'environnement pour le développement durable</i>	D.37 à 45
<i>Chapitre IV - Programmes sectoriels et plans de gestion de bassin hydrographique</i>	
Plan de gestion des déchets	
Programme d'action pour la qualité des sols	D.46 et 47 + D.40 à 45
Programme d'action pour la protection de la nature	
Programme wallon de réduction des pesticides	
Plan de gestion du bassin hydrographique wallon	D.46 et 47 + renvoi au Livre II - Art. 26 et suivants
Partie V - Evaluations des incidences sur l'environnement	
<i>Chapitre 2 - Plans et programmes</i>	
Voir l'Annexe V qui reprend la liste des PP visés.	
Exonération RIE	D.53, § 1 ^{er} et 2
Projet de contenu RIE	D.56, § 4
Projet PP et RIE	D.57, § 3
<i>Chapitre 3 - Projets privés et publics</i>	
Agrément des auteurs d'EIE	R.65
Proposition au Ministre de l'Environnement d'avertir un auteur d'EIE	R.70
Participation aux réunions d'information préalable	R.41-3
Obtention de toute information sur la demande de permis et sur le déroulement de l'étude d'incidences, auprès des autorités publiques concernées, du demandeur et de la personne qui réalise l'étude	D.72
Contenu EIE	R.57
Notification choix auteurs EIE > INFORMATION	R.72
Projet + EIE	R.82
Plans modificatifs et compléments corollaires EIE	Décret PE- Art. 93, § 3
Recours	Arrêté « Procédure PE » Art. 52
Demander au demandeur et à l'auteur d'étude d'incidences des informations complémentaires sur l'étude d'incidences ou son contenu.	R.82
Concertation administrative	Arrêté « Procédure PE » Art. 14 à 17 et 42 à 45
Partie VI - Conventions environnementales	D.86, § 3, al. 5

Livre II - Partie décrétable - Partie II. Gestion intégrée du cycle de l'eau

Type de dossier	Référence légale
Titre I^{er}. - Districts, bassins et sous-bassins hydrographiques	
<i>Chapitre 3 - Autorité compétente</i>	
☞ Information des travaux et études de la plate-forme de coordination pour la mise en œuvre des dispositions du livre.	D.11, § 5
Titre III - Objectifs environnementaux	
☞ Recours de l'autorité de bassin à diverses dispositions	D.22, § 10
Titre IV – Action de coordination	
<i>Chapitre 1 - Programme de mesures</i>	D.23, § 3, al. 2
<i>Chapitre 2 - Plan de gestion</i>	
☞ Projets de calendrier et de programme de travail	D.26, § 4
☞ Synthèse provisoire des questions importantes	D.27, § 4
☞ Projets de plans de gestion et de programme de mesures	D.28, § 4
Titre V – Cours d'eau	
<i>Chapitre V - Dispositions relatives à l'évaluation et la gestion des risques d'inondations</i>	
☞ Plan de gestion des risques d'inondation et RIE	Renvoi au Livre I ^{er} D.53-7 et D.55 à 61
Titre VII – Protection de l'eau	
<i>Chapitre 1^{er} - Protection des eaux de surface</i>	
☞ Désignation, modification et délimitation des "zones de protection"	D.156, § 1 ^{er} , al. 3
☞ Fixation de valeurs impératives et des valeurs guides	D.156, § 1 ^{er} , al. 4
☞ Désignation et délimitation de zones d'amont dans lesquelles les eaux de surface doivent être conformes à certaines valeurs paramétriques	D.156, § 2

Livre II - Partie réglementaire

Type de dossier	Référence légale
Mandat	
☞ Commission internationale de l'Escaut (CIE)	R.36
☞ Commission internationale de la Meuse (CIM)	
<i>Création d'un contrat de rivière</i>	
<i>Communication des résultats de la surveillance</i>	
☞ Fixation des normes de qualité environnementale pour les substances prioritaires et certains autres polluants dans les eaux de surface	R.95-7, § 4
☞ Notification annuelle, avant le début de la saison balnéaire, de toutes les eaux identifiées comme eaux de baignade, y compris les raisons de toute modification par rapport à l'année précédente.	R.116, § 2

5° remettre des avis sur les projets de classification des terrils, tel que prévu par le décret du 9 mai 1985 relatif à la valorisation des terrils ;

6° remettre les avis tels que prévus aux articles D.II.3, D.II.7, D.II.12, D.II.47, D.II.48, D.II.49, D.II.51, D.II.52, D.VIII.5, D.VIII.33 du CoDT.

Type de dossier	Article
Schéma de développement du territoire	
Propositions d'objectifs régionaux	D.II.3
Informations préalables RIE	D.VIII.30, § 4
Exonération RIE	D.VIII.31, § 4
Contenu RIE + avant-projet	D.VIII.33
Projet + RIE	D.II.3
Révision	D.II.4
Plan de secteur	
Réunion d'information préalable	D.VIII.5
Informations préalables RIE	D.VIII.30
Demande de révision à l'initiative de la commune	D.II.47
Demande de révision à l'initiative d'une personne physique, morale, privée ou publique	D.II.48
Exonération RIE	D.VIII.31, § 4
Contenu RIE + avant-projet	D.VIII.33, § 4
Projet de plan + RIE : initiative communale	D.II.49, §§ 6 et 8
Projet de plan + RIE : non d'initiative communale	D.II.49, §§ 7 et 8
Révision accélérée : zone d'enjeu régional sans compensation	D.II.51
Révision accélérée : zone d'enjeu communal sans compensation ou révision de plan de secteur ne nécessitant pas de compensation	D.II.52
Procédure Plan-permis	D.II.49
Schéma de développement (pluri)communal	
Informations préalables RIE	D.VIII.30
Exonération RIE	D.VIII.31, § 4
Contenu RIE + avant-projet	D.VIII.33, § 4
Projet + liste des schémas et guides à élaborer, réviser ou abroger + RIE	D.II.7 (pluri : D.II.12)
Projet réduit (non adoption par une des communes)	(pluri : D.II.7)
Révision	D.II.8 (pluri : D.II.13)
Schéma d'orientation local	
Informations préalables RIE	D.VIII.30
Exonération RIE	D.VIII.31, § 4
Contenu RIE + avant-projet	D.VIII.33, § 4
Projet + liste des schémas et guides à élaborer, réviser ou abroger + RIE	D.II.12

- Outre les missions spécifiques précitées, le Pôle est chargé d'effectuer toute autre mission qui lui serait confiée par décret ou arrêté.

Type de dossier	Référence légale	
	Elaboration	Evaluation des incidences
Plans d'aménagement forestier	Code forestier - Article 59	Livre I ^{er} du Code de l'Environnement Articles D. 52 à 61
Aménagements fonciers ruraux	Code wallon de l'Agriculture - Article 272	
Parcs naturels	Décret du 16/07/1985 relatif aux parcs naturels - Article 4, § 3	
Implantations commerciales	Décret du 5/02/2015 relatif aux implantations commerciales	
Projet de schéma régional de développement commercial et RIE	Art. 13, § 3	
Projet de schéma communal de développement commercial et RIE	Art. 19, § 5	
Plans urbains de mobilité		Décret du 1/04/2004 relatif à la mobilité et l'accessibilité locales
Exonération du RIE		Art. 28, alinéa 1 ^{er}
Projet de contenu du RIE		Art. 29, alinéa 2
Projet et RIE		Art. 6, § 2

Annexe 2 – Listes des avis rendus en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement

Note : les dossiers ayant fait l'objet d'une note d'orientation sont marqués d'un astérisque (*).

a) Agrément des auteurs d'études d'incidences en 2017

Date	Référence (ENV.17.***.AV)	Bureau d'études	Type de demande		
			Renouvellement	Extension	Nouvelle demande
5/09	001	ABV Environnement	*		
	002	AUPA	*		
	003	TAUW Belgique	*		
	004	TRACTEBEL ENGINEERING	*		
	005	ARCEA	*		
	006	ARIES Consultants	*		
18/09	007	SGS Belgium	*		
	008	IMPACT	*		
13/11	009	HASKONING Belgium	*		
13/11	010	AQUACONSEIL			*
28/11	011	ESHER		*	
28/11	012	ULiège - Advanced Environmental Center			*
21/12	013	BRAT			*

b) Projets soumis à EIE en 2017

Date	Référence (ENV.17.***.AV)	Dossier	Commune
<i>Catégorie 1</i>			
5/09	2	PUrb° – Rue du Beau Séjour à Longeau	MESSANCY
18/09	3	PUrb – Extension d'un golf à Gomzé	SPRIMONT
18/09	4	PI – Ensemble commercial à Saint-Vith	SAINT-VITH
3/10		Quartier d'Outremeuse - Ancien hôpital de Bavière	LIEGE
	9	PUrb – Voiries et espaces publics	
	10	PUrb – Requalification du boulevard de la Constitution et rue des Bonnes Villes	
	11	Purb – Construction d'un pôle culturel	
3/10	14	PU – Projet mixte (logements, commerces et parkings) sur le site « Technic Gum » à Soignies	SOIGNIES
30/10	20	PUrb – Constructions groupées « Chartreuse » à Grivegnée*	LIEGE
31/10	23	PUrb – Extension de l'hébergement touristique au « Moulin de Rensiwez »*	HOUFFALIZE
31/10	24	PU – Projet d'assainissement et constructions groupées « Les jardins de la Balbrière », à Ottignies* <i>Note : Ce projet a fait l'objet d'un premier avis du CWEDD en 2009.</i>	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
28/11	34	PUrb° – Chaussée de Huy à Chaumont-Gistoux	CHAUMONT-GISTOUX
21/12	43	Purb – Constructions groupées « En Liery » à Retinne	FLÉRON
<i>Catégorie 2</i>			
5/09	1	PUrb – Création d'une voie ferrée « port sec ATC » à Athus	AUBANGE
<i>Catégorie 4</i>			
3/10	12	PE – Centrale thermique d'Angleur	LIEGE
16/10	18	PU – Création d'un parc de 5 éoliennes à Sprimont*	SPRIMONT
31/10	22	PU – Extension (+1) du parc éolien (6) d'Héron	ANDENNE
21/12	41	PU – Création d'un parc de 3 éoliennes à Messancy <i>Note : Ce projet a fait l'objet d'un premier avis du CWEDD en 2014.</i>	MESSANCY
<i>Catégorie 5</i>			
13/11	29	PE - Dépôt d'explosifs sur le site militaire de l'OTAN à Jéhonville	BERTIX
<i>Catégorie 6</i>			
16/10	16	PU - Centre de renouvellement et de traitement de déchets ménagers et non dangereux à Lodelinsart	CHARLEROI
31/10	21	PU - Centre de traitement et de valorisation de divers déchets à Thumaide	BELOEIL
<i>Catégorie 8</i>			
18/09	5	PU – Création (en extension) d'une étable bovine à Ramont	TENNEVILLE
18/09	6	PU – Création (en extension) d'un poulailler d'engraissement à Obaix	PONT-A-CELLES
03/10	13	PU – Création (en extension) d'un poulailler d'engraissement à Oret	METTET
13/11	26	PU – Création (en extension) d'un poulailler d'engraissement à Frodchappelle	FROIDCHAPPELLE
28/11	33	PU – Renouvellement d'une exploitation bovine et avicole à Aye	MARCHE-EN-FAMENNE
12/12	38	PU – Création (en extension) d'un poulailler d'engraissement à Haillot	OHEY
21/12	42	PU – Création (en extension) d'un poulailler d'engraissement à Inzémont	HASTIÈRE

c) Projets soumis à EIE en 2018

Date	Référence (ENV.18.***.AV)	Dossier	Commune
Catégorie 1			
6/02	9	PUrb – Constructions groupées à Virginal*	ITTRE
5/03	25	PUrb° – « Quartier Poilsart » à Seilles*	ANDENNE
19/03 18/04	31 37	PI – Réaménagement et extension du parc Walibi à Wavre* <i>Note : Le second avis réitère le premier.</i>	WAVRE
16/04	39	PUrb° - Site de la Jobrette à Houdeng-Aimeries	LA LOUVIERE
11/06	53	PUrb° à Sart-lez-Moulins à Courcelles*	COURCELLES
25/06	62	PI – Extension du magasin IKEA à Hognoul	AWANS
22/08	76	PUrb° - « Rue du Chiroux » à Thisnes*	HANNUT
22/08	77	PI – Restructuration d'un AD Delhaize et régularisation d'un outlet store	SAINT-VITH
5/09	81	PI – Extension AD Delhaize et régularisation de l'ensemble commercial des Corettes à Bertrix	BERTRIX
13/11	110	PU – Construction de 5 immeubles et de parkings sur le site de Bavière, à Liège	LIEGE
14/11	112	CU2 – Complexe hôtelier "Le Jardin des Paraboles" à Lessive*	ROCHEFORT
19/12	128	PI – Réaménagement du site des forges de Clabecq à Tubize	TUBIZE
19/12	130	PI – Redéveloppement du site Colruyt à Ben-Ahin	HUY
Catégorie 2			
6/02	8	PUrb – Contournement Nord de Wavre <i>Note : Avis non unanime.</i>	GREZ-DOICEAU, WAVRE
5/03	22	PUrb – Renforcement de la ligne aérienne HT Avelin-Avelgem sur 5 communes*	CELLES, ESTAIMPUIS, MONT-DE-L'ENCLUS, PECQ, TOURNAI
18/04	36	PUrb – Modernisation de la traversée de Tournai « Pont des Trous » <i>Note : L'avis réitère celui émis par le CWEDD en 2015 (AV.1195).</i>	TOURNAI
14/05	51	PU – Allongement de la piste de l'aéroport de Charleroi-Bruxelles Sud à Gosselies	CHARLEROI
11/07	66	PU – Construction et exploitation du Centre Hospitalier de Wallonie picarde (CHwapi) à Tournai	TOURNAI
11/07	67	PUrb – Plateforme bimodale du « Pont rouge » à Warneton*	COMINES-WARNETON
Catégorie 4			
6/02	12	PU – Création d'un parc de 2 éoliennes à Fumal <i>Note : Avis non unanime.</i>	BRAIVES
19/03	28	PU – Création d'un parc de 3 éoliennes près de l'échangeur E42-R3 à Courcelles*	COURCELLES
19/03	30	PU – Création d'un parc de 6 éoliennes aux lieux-dits « Honsfelder Venn » et « Hepscheider Heide » <i>Note : Avis non unanime (2 votes).</i>	AMBLEVE, BULLANGE
30/03	33	PU – Extension d'un parc éolien (2 existantes et 2 nouvelles éoliennes) à Spy	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
3/05	44	PU – Création d'un parc de 8 éoliennes à Ambresin, Crehen et Moxhe	HANNUT, WASSEIGES
3/05	45	PU – « Repowering » du parc éolien de Saint-Ode (4 éoliennes à la place de 6 existantes)	SAINT-ODE
25/06	57	PU – Création d'un parc de 3 éoliennes à Melles et Mourcourt*	TOURNAI
11/07	64	PU – Création d'un parc de 5 éoliennes à Engis	ENGIS
23/07 5/09	73 86	PU – Création d'un parc de 5 éoliennes à Houdémont <i>Note : Le second avis réitère le premier.</i>	HABAY
22/08	75	PU – Création d'un parc de 4 éoliennes à Gaurain-Fontenoy	TOURNAI
17/09	90	PU – Création d'un parc de 4 éoliennes à Nives	VAUX-SUR-SURE
19/10	105	PU – Création d'un parc de 3 éoliennes à Rumillies	TOURNAI
10/12	121	PU – Extension du parc éolien « Moulin-St-Roch » (4 existantes et 3 nouvelles éoliennes) entre Beloeil et Péruwelz	BELOEIL, PERUWELZ

Date	Référence (ENV.18.***.AV)	Dossier	Commune
<i>Catégorie 5</i>			
23/01	3	PU – Renouvellement et régularisation des activités de SADAPS BARDAHL ADDITIVES & LUBRICANTS à Blandain*	TOURNAI
23/01	4	PU – Renouvellement et extension des activités de MINAKEM HIGH POTENT à Mont-Saint-Guibert	MONT-SAINT-GUIBERT
19/03	27	PE – Renouvellement du dépôt pétrolier d'EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL à Sclessin	LIEGE
30/03	34	PU - Renouvellement et extension des activités d'ADVACHEM à Hautrage	SAINT-GHISLAIN
16/04	40	PE – Renouvellement des activités de GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICALS à Rixensart	RIXENSART
11/06	55	PU – Renouvellement, extension et régularisation des activités du GROUPE FRANÇOIS à Virton*	VIRTON
5/09	84	PU – Renouvellement et extension des activités de CHEMVIRON CARBON à Feluy	ECAUSSINNES
17/09	88	PE – Renouvellement des activités de SEGAL à Ivoz-Ramet	FLEMALLE
17/09	89	PU – Renouvellement et extension des activités de NYCO STPC à Tournai	TOURNAI
3/10	99	PU – Extension des activités d'IVC GROUP à Mouscron	MOUSCRON
3/10	100	PU – Création d'une sucrerie de la COOPERATIVE DES BETTERAVIERS TRANSFORMATEURS à Feluy	SENEFFE
28/11	119	PE – Renouvellement de la sucrerie de la RAFFINERIE TIRLEMONTAISE à Wanze	WANZE
19/12	127	PU – Extension et modification des activités de LAMBIOTTE & Cie à Marbehan	HABAY
<i>Catégorie 6</i>			
25/06	61	PU – Centre d'enfouissement technique « Champ de Beaumont » à Monceau-sur-Sambre	CHARLEROI
11/07	65	PE – Renouvellement de l'unité de valorisation énergétique d'InBW à Virginal	ITTRE
<i>Catégorie 8</i>			
9/01	1	PU – Création (en extension) d'un poulailler d'engraissement à Wembay	TENNEVILLE
3/05	46	PU – Création (en extension) d'une étable pour bovins à Wicourt	BASTOGNE
3/05	47	PU – Création (en extension) de deux poulaillers d'engraissement à Meeffe	WASSEIGES
23/07	70	PU – Démolition et construction de 3 nouvelles porcheries à Dottignies	MOUSCRON
5/09	83	PU – Création d'une chèvrerie à Gibecq	ATH
17/09	91	PU – Renouvellement et régularisation d'une exploitation agricole bovine et avicole à Herbuchenne*	DINANT

d) Recours sur des projets en 2018

Date	Référence (ENV.18.***.AV)	Dossier	Commune
19/03	29	PU – Création d'un parc de 9 éoliennes Boneffe	EGHEZEE, RAMILIES, ORP-JAUCHE
4/05	48	PU – Circuit de sports moteurs (motos) à Bertrix	BERTRIX
23/07	74	PU – Création d'un parc de 2 éoliennes à Fumal <i>Note : Avis non unanime.</i>	BRAIVES
19/09	93	PU – Création d'un parc de 6 éoliennes aux lieux-dits « Honsfelder Venn » et « Hepscheider Heide »	AMBLEVE, BULLANGE
3/10	101	PU – Ouverture de la carrière de Barry à Gaurain-Ramecroix	TOURNAI

e) Documents d'aménagement 2017

Date	Référence (ENV.17.***.AV)	Dossier	Commune
<i>PdS - Analyses préalables et rédaction du RIE</i>			
14/11	28	PdS de Philippeville-Couvin – Projet d'extension de la zone d'activité économique de Mariembourg	COUVIN
28/11	35	PdS d'Ath-Lessines-Enghien – Projet d'inscription d'une zone d'extraction, d'une zone d'activité économique industrielle et d'une zone d'espaces verts au titre de compensation planologique	LESSINES
<i>PCA – Projets et RIE</i>			
14/11	25	PCA dit « Uferbereich und Platz an der Hill »*	EUPEN
13/11	27	PCA dit « Parc d'activités économiques de Chastrès »*	WALCOURT
27/11	32	PCA dit « Quai des Carmes »*	SERAING
<i>ZACC – Projets et RUE</i>			
16/10	17	ZACC dite « Stade des Géants »*	ATH
16/10	19	ZACC dite « Vieille Montagne »	GRACE-HOLLOGNE
12/12	36	ZACC dite « Grand-Reng »*	ERQUELINNES
<i>SAR - Projet de périmètre</i>			
21/12	44	SAR/LG258 dit « Tubes de la Meuse, Duferco et Morel distribution Belgique »	FLÉMALLE

f) Documents d'aménagement 2018

Date	Référence (ENV.18.***.AV)	Dossier	Commune
<i>PdS – Demandes de révision</i>			
25/06	58	PdS de Huy-Waremme – Projet d'extension de la carrière Troydo à Ouffet	OUFFET
25/06	59	PdS de Huy-Waremme – Projet d'extension de la poursuite des activités de la carrière Belle Roche Sablar à Sprimont	SPRIMONT
25/06	60	PdS de Philippeville-Couvin – Projet d'extension des carrières « Les Petons » à Philippeville et Walcourt	PHILIPPEVILLE, WALCOURT
11/07	68	PdS de Malmedy - Saint-Vith – Projet d'extension de la carrière de la Bouhaye à Waimes	WAIMES
5/09	82	PdS de Wavre-Jodoigne-Perwez – Projet d'inscription d'une zone d'activité économique mixte à Tourinnes-Saint-Lambert	WALHAIN
19/10	108	PdS de Bertrix-Librasmont-Neufchâteau – Projet d'inscription d'une zone d'activité économique mixte à Menuchenet	BOUILLON, PALISEUL
14/11	113	PdS de Charleroi – Projet d'inscription d'une zone d'activité économique mixte sur le site « BSAP » à Gosselies	CHARLEROI
10/12	122	PdS de Malmédy - Saint-Vith – Projet d'inscription d'une zone d'activité économique industrielle à Möderscheid*	AMBLEVE
<i>PdS – Contenu RIE</i>			
5/09	85	PdS de Mons-Borinage – Projet d'inscription d'une zone d'enjeu régional destinée aux développements du parc animalier Pairi Daiza à Cambron-Casteau	BRUGELETTE
<i>PdS – Analyses préalables et rédaction du RIE</i>			
20/02	17	PdS de La Louvière-Soignies – Projet d'inscription de zones d'extraction et de dépendances d'extraction en extension des activités des Carrières du Hainaut et de compensations écologiques à Soignies	SOIGNIES
<i>PdS – Projets de plan et RIE</i>			
4/04	35	PdS de Charleroi et de Philippeville-Couvin – Projet d'inscription d'un tracé de la E420-N5 et de son périmètre de réservation sur 6 communes	CHARLEROI, CHATELET, GERPINNES, HAM-SUR- HEURE-NALINNES, WALCOURT
31/10	109	PdS d'Ath-Lessines-Enguien – Projet d'inscription d'une zone de dépendances d'extraction, d'une zone d'activité économique industrielle et d'une zone d'espaces verts au titre de compensation planologique à Lessines	LESSINES
<i>PCA – Projets et RIE</i>			
9/01	2	PCA dit « Ancien atelier SNCB » à Stockem*	ARLON
6/02	7	PCA dit « Parc d'activités économiques de Briscol » à Briscol*	EREZEE
6/02	10	PCA révisé dit « Château du Bois d'Arlon » à Arlon	ARLON
6/02	11	PCA dit « Nord du village de Gottechain » à Gottechain	GREZ-DOICEAU
5/03	20	PCA révisé dit « Friedensplatz » à Saint-Vith	SAINT-VITH
5/03	21	PCA dit « Freizeitgebiet Wiesenbach » à Saint-Vith	SAINT-VITH
14/05	50	PCA révisé dit « Plaine de Famenne » à Aye*	MARCHE-EN-FAMENNE
23/07	71	PCA dit « Micro-ZAE » à Jamoigne	CHINY
5/09	80	PCA révisé dit « Plateau de Bouge » à Bouge	NAMUR
17/09	92	PCA dit « Uferbereich und platz an der hill » à Eupen	EUPEN
<i>SDC – Contenu RIE</i>			
6/03	24	SDC de Berloz	BERLOZ
<i>SAR – Exemption RIE</i>			
31/10	111	SAR n° AV62 dit « Service communal des travaux » à Habay-la-Neuve	HABAY
<i>SAR – Arrêtés provisoires</i>			
11/06	54	SAR n° NI74-NI79 dit « Dépôt atelier des TEC et papeterie Arjo Wiggins » à Nivelles	NIVELLES
19/12	129	SAR n° MB278 dit « Agence wallonne de l'élevage » à Mons	MONS
<i>PRU – Contenu RIE</i>			
17/04	42	PRU du quartier dit « Gare » à Gembloux	GEMBOUX

g) Plans locaux 2017

Plans d'aménagement forestier – Projets de plans et RIE

Date	Référence (ENV.17.***.AV)	Dossier	Commune
12/12	37	Forêt communale dite « Fagne »	DOISCHE
12/12	39	Bois communaux d'Houffalize	LA ROCHE, VIELSALM

Aménagements fonciers ruraux – Exemption du RIE

Date	Référence	Dossier	Commune
21/12	ENV.17.40.AV*	Troisième plan du domaine public	WALHAIN
3/10	ENV.17.303.CS°	Deuxième plan du domaine public	HOTTON

° Avis sous forme de courrier.

h) Plans locaux 2018

Plans d'aménagement forestier

Date	Référence (ENV.18.***.AV)	Dossier	Commune
<i>Projets de RIE</i>			
16/04	41	Bois communaux de Jalhay	EREZÉE, HOTTON, JALHAY
11/06	52	Forêt domaniale de Malmedy	MALMEDY
19/10	107	Propriété forestière des Fondations de Bourses d'Etudes du Brabant	LIERNEUX, MANHAY
28/11	118	Bois communaux d'Esneux	ESNEUX
<i>Projets de plans et RIE</i>			
25/01	5	Forêt domaniale indivise de Baudour	MONS, SAINT-GHISLAIN
20/02	18	Forêt domaniale de la Warche	MALMEDY, WAIMES
20/02	19	Forêt domaniale des Hautes-Fagnes	MALMEDY, WAIMES
6/03	23	Forêt domaniale de Bullange	AMBLÈVE, BULLANGE

Aménagement foncier rural

Date	Référence (ENV.18.***.AV)	Dossier	Commune
19/10	106	Projet de Rouvroy et RIE	ROUVROY

Parcs naturels

Date	Référence (ENV.18.***.AV)	Dossier	Commune
25/06	56	Projet de parc naturel de l'Ardenne méridionale – Projet de contenu du RIE	BERTRIX, BIÈVRE, BOUILLON, DAVERDISSE, GEDINNE, HERBEUMONT, PALISEUL, VRESSE-SUR-SEMOIS, WELLIN

Plans urbains de mobilité

Date	Référence (ENV.18.***.AV)	Dossier	Commune
		PUM de l'agglomération de Liège	24 communes de l'arrondissement de Liège
23/07	72	Contenu du RIE	
10/12	123	Projet et RIE	

Annexe 3 – Listes des avis non remis

Note : les dossiers ayant fait l'objet d'une note d'orientation sont marqués d'un astérisque (*).

a) Dossiers 2017 reçus après la fin du CWEDD et avant l'installation du Pôle

Dossier	Commune
<i>Projets – EIE</i>	
PUrb° à Ressaix	BINCHE
PUrb° dit « Trieu Jean Sart » à Boussu	BOUSSU
PUrb° à Braine-l'Alleud (rue du Château d'eau)	BRAINE-L'ALLEUD
PUrb° à Belgrade	NAMUR
PU – Centre commercial	FRAMERIES
<i>Projets – Recours</i>	
PU – Création d'un parc de 5 éoliennes à Paifve	JUPRELLE
PU – Création d'un parc de 10 éoliennes à Jollain Merlin	BRUNEHAUT
PE – Kayaks (Dinant Tourisme sprl et Pitance sprl)	DINANT, HOUYET
<i>Documents d'aménagement</i>	
PCA dit « Domäne Schwarzenbach » - Contenu du RIE	BULLANGE, BUTGENBACH
PCA dit « Durobor » - Contenu du RIE	SOIGNIES
PCA dit « Camping Oos Heem » à Deidenberg - Contenu du RIE	AMBLEVE
ZACC dite « Fontaine Paulus » à Rotheux - RUE	NEUPRE
SAR dit « Cinéma et salle des fêtes Carrefour » à Barvaux – Exemption RIE	DURBUY
<i>Transfrontières</i>	
Exploitation d'une imprimerie (Drukkerij bvba)	KLUISBERGEN
Construction d'une piscine et d'un hall sportif communaux	RENAIX
Fabrication de produits chimiques (Sobeltec sa)	RENAIX

b) Dossiers 2017 reçus par le Pôle

Dossier	Commune
<i>Projets – EIE</i>	
PUrb° à Wérister*	FLERON
PUrb° dit « Les Essarts » et « Saint-Mort » à Ohey* <i>Note : 2 dossiers et une seule EIE</i>	OHEY
PU – Démolition et reconstruction de la ligne HT 150 kV entre Gouy et Oisquercq*	COURCELLES/SENEFFE/TUBIZE/ITTRE/NIVELLES
<i>Projets – Compléments EIE</i>	
PUrb dit « Papeteries de Genval » à Genval	RIXENSART
<i>Documents d'aménagement – Contenu RIE</i>	
PdS de Wavre-Jodoigne-Perwez – Projet d'inscription d'une zone d'activité économique mixte	HELECINE
PdS de Tournai-Leuze-Peruwelz en – Projet d'inscription de zones d'activité économique	LEUZE-EN-HAINAUT
PCA dit « La Porte des Hauts-Pays »	DOUR, HENSIES
PCA dit « Lac de la Plate Taille »	FROIDCHAPELLE
PCA dit « Desobry »	TOURNAI
<i>Documents d'aménagement – Exemption RIE</i>	
PCA dit « Rue de la Station » à Rèves	LES BONS VILLERS
SAR dit « Ferme-moulin de Wanlin » à Wanlin	HOUYET
SAR dit « Atelier et salle d'exposition Tomasi »	MEIX-DEVANT-VIRTON

c) Agrément des auteurs d'études d'incidences (2018)

Bureau d'études	Type de demande			
	Renouvellement	Extension	Renouvellement et extension	Nouvelle demande
A-TOME				*
A-TOME		*		
CSD Ingénieurs Conseils	*			
ECOBEL	*			
EurECO	*			
European Platform of Circular Economy				*
IRCO	*		*	
PISSART	*			
PLURIS	*			
SEN5				*
SERTIUS			*	
SHER	*			
STRATEC	*			
STREAM & RIVER consult				*
SWECO Belgium (reprise de HASKONING Belgium)	*			
United Experts South	*			
VINCOTTE	*			

d) Dossiers 2018

Dossier	Commune
<i>Catégorie 1 – Permis d'urbanisme</i>	
Constructions groupées au lieu-dit « La Chapelle » à Frasnes-lez-Gosselies*	LES-BONS-VILLERS
Constructions groupées au lieu-dit « Chemin des Chevaux » à Soignies*	SOIGNIES
Extension d'un terrain de golf à Gomzé-Andoumont	SPRIMONT
<i>Catégorie 1 – Permis d'urbanisation</i>	
« Haut-Douy » à Ans*	ANS
à Udange	ARLON
à Baelen*	BAELEN
Quartier résidentiel à Marche-lez-Ecaussinnes*	ECAUSSINNES
à Gesves	GESVES
à Hampteau*	HELECINE
« Sur la Hèse » à Lamouline	LIBRAMONT-CHEVIGNY
à Chôdes	MALMEDY
« Clé des Ardennes » à Marche-en-Famenne*	MARCHE-EN-FAMENNE
« Verte voie » à Waha	MARCHE-EN-FAMENNE
« Tige du Paz » à Verlaine*	VERLAINE
« Route de la Ferme Modèle » à Verviers*	VERVIERS
« Saules » à Polleur*	VERVIERS
<i>Catégorie 1 - Permis intégrés</i>	
Projet Colruyt à Jemeppe-Sur-Sambre	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
Extension et rénovation du Delhaize à Bois-de-Breux*	LIEGE
<i>Catégorie 1 – Permis unique</i>	
Assainissement de sols pollués et projet d'urbanisation dit « Asty-Moulin » à Saint-Servais*	NAMUR
<i>Catégorie 4</i>	
PU – 1 éolienne à Aische-en-Refail (classe 2)	EGHEZEE
<i>Catégorie 5</i>	
PU – Création d'un dépôt pétrolier COMFORT ENERGY à Seilles*	ANDENNE
<i>Catégorie 6</i>	
PU – Renouvellement des activités de VANHEEDE ALTERNATIVE FUELS à Dottignies	MOUSCRON
<i>Contenu EIE</i>	
PU – Extension et modification des activités de LAMBIOTTE & Cie à Marbehan	HABAY
<i>Recours</i>	
PU – Création d'un parc de 6 éoliennes à Trois-Ponts	TROIS-PONTS

e) Documents d'aménagement 2018

Dossier	Commune
<i>PdS – Contenu RIE</i>	
PdS de Marche – La-Roche - Projet de suppression du tracé du contournement de Hotton	HOTTON
PdS du Sud-Luxembourg – Projet d'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Au Fréchi » en extension du site dit « Sablières Lannoy » ainsi que des compensations y relatives à Châtillon	SAINT-LEGER
<i>PdS – Projet et RIE</i>	
PdS de Malmédy - Saint-Vith – Projet d'extension du parc d'activités économiques de Kaiserbaracke	AMBLEVE
<i>PCA – Contenu RIE</i>	
PCA révisionnel dit « Extension Vanheede » à Quevy	QUEVY
<i>PCA – Projets et RIE</i>	
PCA révisionnel visant l'extension de la zone d'activité économique de Biron à Ciney et Hamois*	CINEY, HAMOIS
PCA révisionnel dit « La Porte du Haut-Pays » à Dour et Hensies	DOUR, HENSIES
PCA révisionnel dit « Zones de loisirs de Biron » à Erezée	EREZEE
PCA révisionnel dit « Au bois de St-Jean » à Bonnelles*	SERAING
PCA révisionnel à Saint-Vincent*	TINTIGNY
PCA révisionnel dit « Site Gilson » à Wellin*	WELLIN
<i>SOL – Contenu RIE</i>	
SOL dit « du Bois des Rêves » à Louvain-la-Neuve	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
SOL dit « ZACC de Rêves » à Rêves	LES BONS VILLERS
SOL dit « Mambaye-Hoctaisart » à Spa	SPA
SOL dit « ZACC n° 9 » à Comines	COMINES-WARNETON
SOL dit « Espérance – Bonne-Fortune » à Liège	LIEGE
<i>SDC</i>	
	COURCELLES
<i>RUE</i>	
ZACC dite « De la Gendarmerie » à Assesse	ASSESE
ZACC dite « Crahiat » à Ciney*	CINEY
Zone de parc dite « Petite Somme » à Septon*	DURBUY
ZACC dite « Centre d'Aulnois » à Aulnois	QUEVY
ZACC dite « Les 12 Hommes » à Banneux	SPRIMONT
ZACC dite « Morel » à Tournai*	TOURNAI
ZACC dite « Le Chenois » à Yvoir*	YVOIR
<i>SAR – Exemption RIE</i>	
SAR/MLR6g dit « Atelier de salaisons Les Nutons et cinéma Le Plaza » à Hotton	HOTTON
SAR « Tissage Gilbert » à Mouscron	MOUSCRON

f) Autres dossiers 2018

Dossier	Commune
<i>PAF – Projets et RIE</i>	
Forêt domaniale de Kùchelscheid	BÛTGENBACH
Bois communaux de Doische (avis préalable)	DOISCHE
Bois communal de Lobbes	LOBBES
Bois communaux de Paliseul (avis préalable)	PALISEUL
Bois communaux de Tenneville	TENNEVILLE
<i>SCDC – Contenu RIE</i>	
	HANNUT

Le rapport d'activité est réalisé conformément à l'article 2, § 1^{er}, 18° du décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative. Il a été approuvé par le Pôle le 21 juin 2019.

Editeur responsable

Cécile NEVEN, Présidente du Pôle Environnement

Rédaction

Tonia BOUNAMEAU, Secrétaire administrative
Frédéric ROUXHET, Secrétaire (en charge de la coordination)



Rue du Vertbois, 13c - 4000 Liège
Belgique
Tél. : 04/232.98.48
pole.environnement@cesewallonie.be
<http://www.cesewallonie.be>